

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
Adresse	Puteaux-sur-Seine : Prieur & Dubois & Cie imprimeurs-éditeurs, 1904
Collation	1 vol. ([4]-(XXV-XXXII [i.e. 8])-(97-128 [i.e. 32])-(49-64 [i.e. 16]) p.) ; 27 cm
Nombre de vues	72
Cote	CNAM-BIB P 980 (75)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980.75

la Photographie Française

RÉDACTION

156, Avenue de Suffren (XV^e)
TÉLÉPHONE 709-84

ADMINISTRATION

13, Rue Delarivière-Lefouillon
PUTEAUX-SUR-SEINE

DÉPOT GÉNÉRAL POUR PARIS

Vente au N^o et Réassortiments
LIBRAIRIE C. REINWALD
SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS
15, Rue des Saussaies-Pères.

Le Numéro : 1 fr. 50 net.

REVUE MENSUELLE
ILLUSTRÉE
EN NOIR
ET EN COULEURS

Directeurs :

LOUIS GASTINE
F. MONPILLARD

Secrétaire de la Rédaction :

L.-P. CLERC

Sommaire au verso.

PRIEUR & DUBOIS & C^e Imprimeurs-Éditeurs

26, Rue de la République, PUTEAUX-S-SEINE

DÉPOSÉ

SOMMAIRE

Louis Bordat. — Le Portrait de la femme à ses divers âges	97
F. Monpillard. — La plaque sensible au jaune et au vert et l'écran jaune.	105
L. Gastine. — Les Applications scientifiques de la photographie. — Les progrès de la radiographie	123



ILLUSTRATIONS

Prieur et Dubois et C ^{ie} . — Haute-Engadine (Reproduction photographique en trois couleurs d'une affiche de Hugo d'Alési. Clichés et impression de Prieur et Dubois et C ^{ie}).	Hors-Texte
X. — Crépuscule.	98
X. — Le Soir tombe.	99
M ^{lle} M. Gandon. — Solitude.	100
J. Jové. — Déclamation.	101
X. — Georges.	102
M ^{lle} M. Gandon. — Sous bois.	103
J. Jové. — Enfant de Bohême.	104
G. Léo. — Taquinerie (Cliché et impression de Prieur et Dubois et C ^{ie}).	Hors-Texte
Belondrade. — La Pêche aux sous.	105
M ^{lle} M. Gandon. — Cascade de Colombières (Hérault).	106
F. Monpillard. — La Plaque sensible et l'écran jaune (suite d'illustrations).	107-122
G. Cromer. — Portrait (Cliché et impression de Prieur et Dubois et C ^{ie}).	Hors-Texte
M ^{lle} M. Gandon. — Passage à gué.	122
X. — Les progrès de la radiographie (suite d'illustrations).	123-128

VARIA في علم

Conditions d'abonnement	49
Nos Illustrations	49
Echos	40
Congrès, Expositions, Concours.	39
Nouveautés photographiques	61
Bibliographie	61
Revue photographique des brevets d'invention	XXV-XXXII

Pour paraître dans les prochains numéros :

- Clerc. — Le Renforcement.
 Monpillard. — La Trame et les impressions en relief.
 Gastine. — Ce qu'on ne photographie pas.
 — Histoire de la photographie.

Ce Numéro de la Revue est imprimé :

Avec les caractères de titres de la Fonderie PRIGNOT.
 Sur le papier « Perfection » de la Maison J. BRETON.
 La couverture sur le papier Simili-Japon de la Maison E. DUJARDIN.

REVUE PHOTOGRAPHIQUE

DES BREVETS D'INVENTION ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BREVETS D'INVENTION FRANÇAIS

Obturbateur à rideaux (B. F. 333.019; 13 juin 1903; 9 septembre 1903). Emil WUNSCH, Aktiengesellschaft für photographische Industrie; « Obturbateur à rideaux. »

Le dispositif qui forme l'objet de la présente invention pour régler la largeur de fente des obturbateurs à rideaux comprenant deux rideaux qui se déplacent l'un par rapport à l'autre, se rapporte aux obturbateurs de ce genre dans lesquels le réglage de la largeur de la fente est obtenu par le raccourcissement ou l'allongement de rubans qui relient les deux rideaux.

La figure 1 est une élévation de face.

La figure 2 une élévation postérieure ou vue d'arrière, c'est-à-dire vue du côté de la plaque ou de l'objectif.

Les figures 3 et 4 représentent, l'une une coupe par A-B de la figure 1 et l'autre une coupe par C-D de la figure 2.

a et *b* représentent les deux rideaux; *c* et *d* les deux rouleaux et *e e* les rubans qui relient les rideaux entre eux et qui peuvent être remplacés par des cordes.

Les rubans sont, de la manière connue, attachés à l'un des rideaux *b* et passent par des anneaux *ff* qui sont formés dans les extrémités d'une tringle, insérée dans l'ourlet de l'autre rideau *a*. De ce point les rubans *e e* sont amenés sur des poulies conductrices *g* de telle façon qu'avec la partie tendue entre les rideaux, ils forment des boucles *b f g*. Une deuxième boucle est formée dans chaque ruban *e*, qui passe sur une deuxième poulie conductrice *h*, puis sur une autre poulie *i* qui peut être réglée verticalement, et arrive au rouleau *d* sur lequel le rideau suspendu aux rubans *e* doit s'enrouler.

Les deux rubans *e e* sont enroulés autour du rouleau *d* de telle façon que, lorsque ce rouleau tourne, ils se déroulent ou s'enroulent dans la même direction et de la même longueur que le rideau *b*.

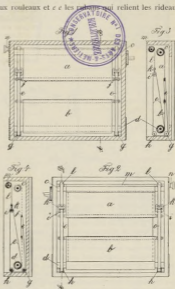
Pour régler les poulies *i* qui commandent les boucles *b i d*, on se sert du dispositif suivant:

Les poulies *i* sont disposées dans de petites chapes *k* qui sont suspendues à des rubans *l*. Ceux-ci sont enroulés tous deux autour d'un axe *m* qu'on peut faire tourner au moyen d'un bouton *n* dont il est muni en dehors de la boîte de l'obturbateur.

Lorsque, par l'enroulement des rubans *l* sur l'axe *m*, les poulies *i* sont déplacées vers le haut, il se produit un allongement dans les boucles *b i d*, et par conséquent un raccourcissement des bords des deux rideaux, et par suite un rétrécissement de la fente ou passage de lumière qui se trouve entre les deux.

L'élargissement de cette fente s'obtient lorsque, par suite du déplacement des poulies *i* vers le bas, les boucles *b f g* se trouvent allongées par le raccourcissement des boucles *b i d*. Dans ce cas, le ressort qui se trouve dans le rouleau tendeur *d*, et qui sert pour le mouvement de retour de ce rouleau produit l'écartement des rideaux et le passage des longueurs de ruban en trop dans les boucles *b i d* vers les boucles *b f g*.

La largeur de la fente ainsi réglée n'est influencée par le mécanisme décrit ci-dessus, ni pendant l'ouverture ni pendant la fermeture de l'obturbateur. Pour l'ouverture, chacun des deux rubans *e e* se déroule



du rouleau *d* suivant une longueur qui est exactement égale au rideau *b* déroulé; de même les longueurs d'enroulement des rubans *ee* et du rideau *b* sont égales lors du retour.

Appareils photographiques (B. F. 333.059; 15 juin 1903; 10 septembre 1903). Jacques DUCHEY : « Perfectionnements aux appareils photographiques ».

La présente invention a pour objet un appareil photographique perfectionné, comportant des dispositions nouvelles et avantageuses dans ses diverses parties, notamment dans l'escamotage des plaques, le montage de l'objectif et du viseur, et le support de l'appareil pour l'obtention de vues stéréoscopiques.

Une forme d'exécution incorporant les caractères essentiels de l'invention est représentée à titre d'exemple au dessin ci-annexé.

La fig. 1 montre l'ensemble de l'appareil partie en élévation, partie en coupe longitudinale.

La fig. 2 est un plan correspondant à la fig. 1, une partie de l'enveloppe étant brisée.

La fig. 3 est une coupe horizontale de l'appareil.

Les fig. 4 et 5 montrent en élévation et en plan un support à pivots.

L'appareil représenté comprend une chambre noire 1 et un magasin 2 attachés l'un à l'autre d'une manière amovible, au moyen de guides métalliques 3. L'objectif 4 est monté dans un tube 5, muni d'une embase ou rondelle qui présente deux dents 7 diamétralement opposées. Sur la chambre noire, une

boîte 8 est disposée pour recevoir cette rondelle et comporte deux parois munies de dents.

Le montage et le démontage de l'objectif, ainsi que le remplacement de l'objectif par un autre, sont ainsi rendus très faciles et instantanés.

Le tube 5 porte aussi un disque 11 ayant un rebord 12 disposé pour s'adapter hermétiquement sur la boîte 8 et empêcher l'introduction de la lumière dans l'appareil; une saillie est formée sur le rebord 12 afin de limiter la rotation de l'objectif.

Par suite de la construction de la rondelle du disque 11 et de la boîte 8, on peut fixer l'objectif aussi bien à l'intérieur de la chambre qu'à l'extérieur; ceci permet d'obtenir avec un même objectif deux positions différentes du foyer, de sorte qu'on peut employer des châssis de modèles différents (châssis métalliques min-

ces, châssis-magasins, châssis à rouleaux, etc.) pour maintenir les plaques ou surfaces sensibles derrière la chambre 1, lorsqu'on ne fait pas usage du magasin spécial décrit plus loin. La longueur du tube 5 et la position de l'objectif dans ce tube peuvent, bien entendu, être quelconques. On peut aussi munir le tube 5 d'un obturateur approprié, et employer toutes combinaisons de lentilles, à position fixe ou variable pour la mise au point, sans s'écarter de la présente invention; l'essentiel consiste en effet dans le système de montage de l'objectif au moyen de la rondelle 6 et de la boîte 8. Le nombre des dents 7, 9 et 10, ainsi que leur forme, peuvent d'ailleurs être quelconques.

Le magasin 2 représenté comporte un système d'escamotage basé sur l'emploi de plaques sensibles souples, et consistant, en principe, dans un mécanisme qui saisit successivement les plaques placées en avant, les retourne face pour face en les courbant, et les amène ainsi derrière les autres plaques, de sorte que les plaques impressionnées tournent le dos aux plaques vierges.

Sur la partie antérieure du magasin sont formés des guides 20 et 21 entre lesquels peut glisser un rideau souple 22; ce rideau peut glisser aussi dans un canal demi-circulaire 23 compris entre des pièces convexe 24 et concave 25 fixées dans le magasin, en dehors du compartiment rectangulaire 26 renfermant la pile de plaques souples 27; enfin, le rideau peut encore glisser derrière le fond 28 du magasin, entre des guides 29. Un talon 30 formé sur le rideau 22 sert à empêcher l'introduction de la lumière dans le magasin, en butant contre un rebord 31 de celui-ci, lorsque le rideau est fermé; celui-ci est encore muni de bandes latérales 32, par exemple en acier mince, destinées à empêcher qu'il ne frotte contre les plaques souples. Enfin le rideau est muni de dents inclinées 33 et 34 destinées à entraîner les plaques.

Fig. 3

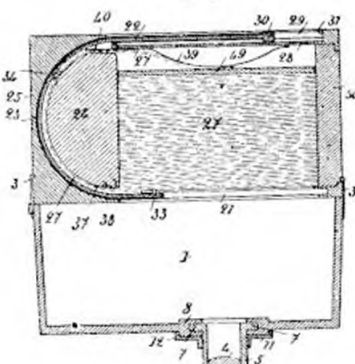


Fig. 4

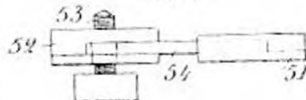
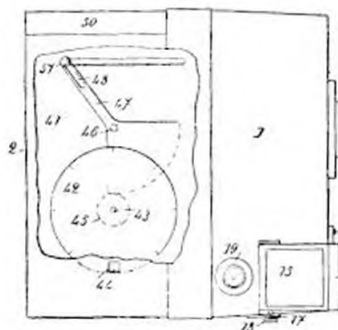
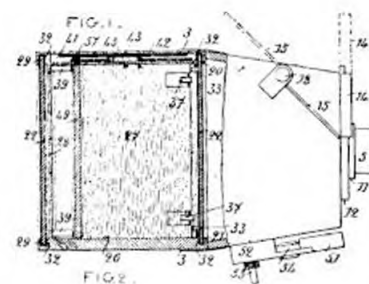
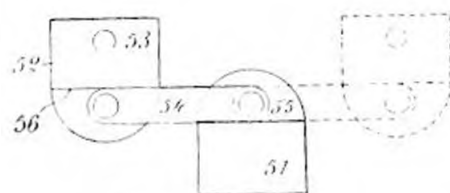


Fig. 5



Lorsque le rideau est fermé, les dents 33 se trouvent au delà de la plaque 27, qui est appliquée contre le guide 21 par l'action de ressorts 39, de sorte qu'en s'ouvrant, le rideau entraîne cette plaque avec lui, comme l'indique la fig. 4, et l'oblige à coulisser dans le canal courbe 23; la plaque est ainsi amenée au delà des dents de retenue 38, et son bord antérieur est obligé à s'engager dans le magasin par des prolongements 40 des ressorts 39, qui s'appuient contre le rideau.

Quand on referme le rideau, les dents 33 saisissent une nouvelle plaque 27, et les dents 34 saisissent la plaque qui vient d'être amenée dans le canal 23. Lors de l'ouverture consécutive du rideau, cette dernière plaque est amenée du canal 23 dans le compartiment 28 du magasin, par les dents 34, tandis qu'elle est remplacée dans le canal 23 par la plaque que les dents 33 ont saisie en dernier lieu. Le même fonctionnement se reproduit à chaque mouvement d'ouverture du rideau.

L'appareil comporte encore un dispositif de comptage indiquant le nombre des plaques restant à exposer; dans un compartiment étroit 41 formé dans le magasin 2 est disposé un disque 42 monté sur un axe 43 et portant des divisions numérotées qu'on peut lire à travers une fenêtre 44 percée dans la paroi extérieure.

Sur l'axe 43 est fixé un pignon 45 avec lequel engrène un secteur denté, monté sur un pivot 46 et solidaire d'un levier 47 percé d'une coulisse 48; dans cette dernière est engagé un tenon 57, mobile à travers une coulisse de la cloison interne du compartiment 41, et ce tenon est solidaire d'une plaque rigide 49 placée dans le compartiment 28, entre les plaques 27 vierges et les plaques 27 impressionnées. A chaque fois qu'une plaque est transportée depuis l'avant jusqu'à l'arrière du magasin, la plaque 49 est avancée de l'épaisseur d'une plaque souple et le levier 47 oscille avec le secteur 46 d'une quantité correspondante, en faisant ainsi tourner le disque 42 d'une division.

Le disque 42 et la fenêtre 44 peuvent être remplacés par une aiguille tournant devant un cadran fixe; on peut aussi employer tout autre système de compteur automatique.

Une paroi 50 du magasin 2 est mobile afin de permettre le chargement et le déchargement des plaques.

Dans le but de permettre la prise de vues stéréoscopiques, en deux poses successives, à l'aide d'un seul objectif, l'appareil comporte encore un support spécial, dont l'emploi est facultatif. Ce support comprend une plaque métallique 51 disposée pour être fixée solidement sur un trépied, une plaque 52 qu'on fixe au moyen d'une vis 53 dans une cavité correspondante formée sous l'appareil, et un levier 54 monté à pivot sur ces deux plaques. Des épaulements 55 et 56 sont formés sur les plaques 51 et 52 de manière à limiter l'oscillation relative du levier 54 à gauche et à droite.

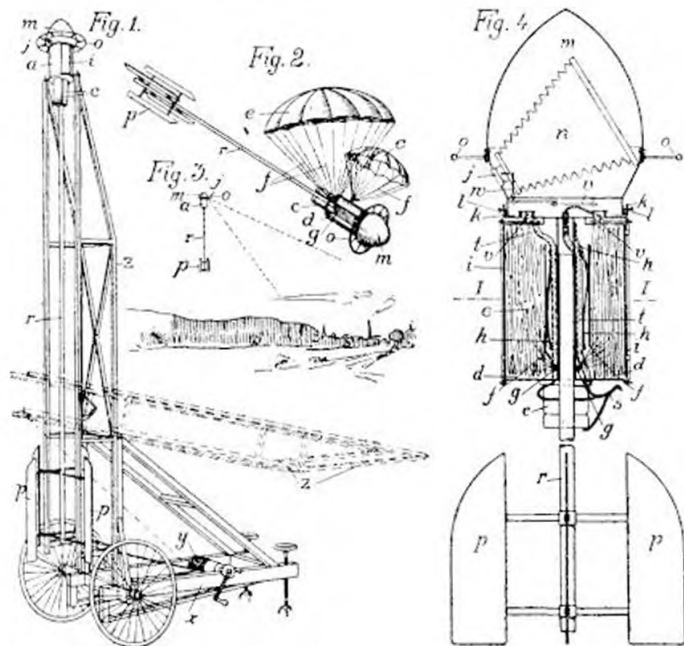
Cette disposition permet de déplacer l'appareil parallèlement à lui-même à gauche et à droite de la plaque fixe 51, de sorte qu'il peut occuper dans un même plan deux positions différentes (fig. 9) écartées de huit à dix centimètres, comme il convient pour l'obtention de vues stéréoscopiques.

Appareil automatique à fusées (B. F. 333.109; 16 juin 1903; 12 septembre 1903). M. Alfred MAUL:

« Appareil à fusées pour la prise de vues photographiques ».

Appareil à fusées pour la prise de vues photographiques, se distinguant par une chambre *a* pourvue d'une calotte *m* contenant l'appareil photographique *n*, muni d'un objectif *j* adapté latéralement. Cette chambre *a*, contenant les fusées *e* servant à la projection de l'appareil, est pourvue d'ailettes *f* destinées à empêcher la rotation de l'appareil lors de son mouvement ascensionnel.

Ledit appareil comportant l'adjonction de parachutes *c* dans la chambre *a*, qui sont libérés par l'ouverture automatique de la paroi de la chambre aux moments opportuns, en outre une disposition, à son extrémité libre, d'une tige directrice *r* munie d'ailettes *f* prolongeant la chambre *a* par une sorte de queue de cerf-volant servant en même temps à l'équilibrer, et enfin la disposition d'un bâti *z* servant à maintenir et à diriger l'appareil à fusées, bâti pouvant se replier sur l'affût à chariot *x* et être redressé suivant tout angle voulu.



Appareil photographique (B. F. 333.176; 11 mai 1903; 14 septembre 1903). Julio GUIMARAES:

« Appareil photographique ».

La présente invention est relative à un dispositif pour appareils photographiques, lequel permet, en employant le même nombre de plaques que dans les appareils actuels, de prendre deux, quatre, six ou un

plus grand nombre de fois autant de vues, en augmentant ainsi très considérablement le nombre d'images.

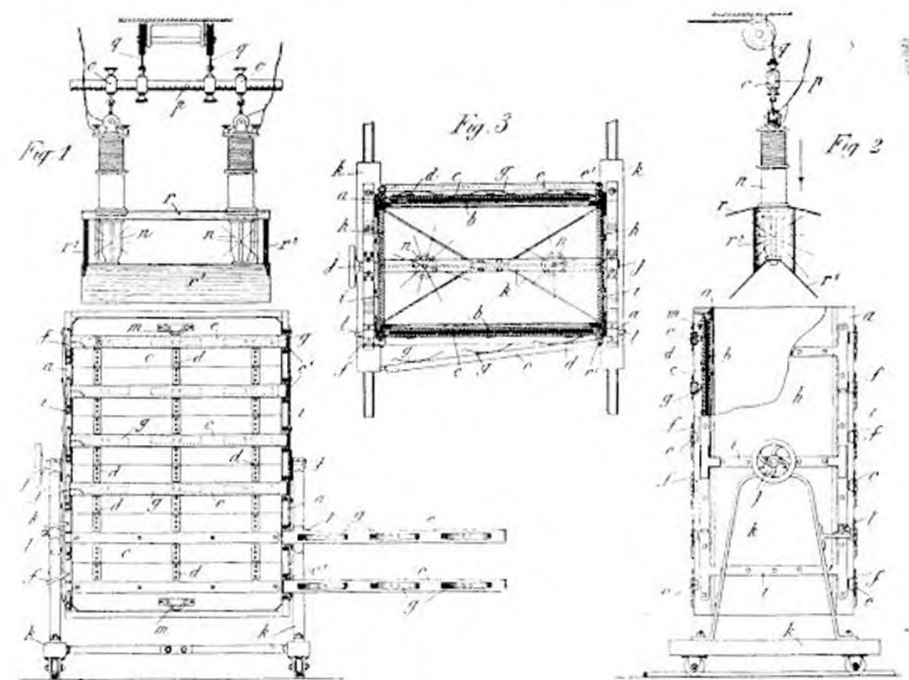
L'invention et ses caractéristiques essentielles peuvent se synthétiser comme suit :

a. Un dispositif pour appareils photographiques permettant la prise de deux, de quatre ou d'un plus grand nombre de vues sur chaque plaque, caractérisé en ce que chaque plaque est amenée automatiquement par régions, dans la chambre noire proprement dite par un mécanisme à manivelle, le mouvement de la manivelle produisant deux ou plusieurs fois pour chaque zone de la plaque, une ouverture des obturateurs.

b. Une forme d'exécution de ce dispositif caractérisée par un excentrique qui communique à un rail axial pourvu de becs à ressorts un mouvement de va-et-vient tel qu'une manivelle reliée à l'excentrique produit successivement, par une baguette de guidage qu'elle porte, l'ouverture de chacun des obturateurs pendant l'arrêt d'une zone de la plaque dans la chambre du milieu, cet effet se reproduisant automatiquement pour chacune des bandes ou zones de la plaque poussées de haut en bas par le rail axial.

Appareil pour la reproduction de dessins (B. F. 333.190 : 18 juin 1903 ; 14 septembre 1903).

Société LEPECHE et C^e : « Appareil permettant la reproduction des dessins au moyen de la lumière du jour ou de la lumière artificielle, à volonté ».



Le but de la présente invention a été de créer un appareil pour la reproduction des dessins par la lumière, formé de deux châssis démontables solidement maintenus en face l'un de l'autre de manière à pouvoir être éclairés simultanément par un appareil d'éclairage mobile qui descend lentement entre eux en impressionnant ainsi successivement toutes les parties du papier sensible, et de composer cet appareil de deux châssis plans semblables à ceux ordinairement en usage, non seulement afin de pouvoir utiliser des châssis existants, mais surtout pour permettre, en démontant l'appareil, d'obtenir deux châssis

séparés à l'aide desquels on peut faire des héliographies avec la lumière du jour pendant la belle saison.

Les présents perfectionnements aux appareils servant à la reproduction des dessins au moyen de la lumière agissant par transparence comprennent : 1^o un châssis double à bascule, formé de deux châssis plans démontables (fig. 1) ; 2^o un appareil d'éclairage mobile verticalement et composé de deux lampes quelconques à position réglable, munies d'un réflecteur spécial, de manière à éclairer uniformément toute la largeur de chacun des châssis (fig. 1) ; 3^o une variante de ce réflecteur permettant d'utiliser toute la lumière des deux lampes pour l'éclairage d'un châssis simple ordinaire (fig. 3) ; 4^o enfin une autre variante du réflecteur en vue de l'éclairage d'un châssis simple au moyen d'une lampe unique (fig. 2).

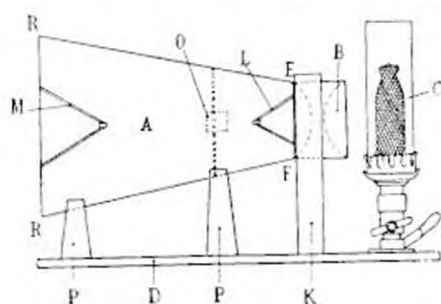
Cône pour cartes postales (B. F. 333.250 : 20 juin 1903 ; 16 septembre 1903). Société PASCAL et IZERABLE : « Nouveau cône pour cartes postales ».

L'invention consiste en un dispositif permettant d'obtenir des images agrandies d'un cliché sur verre ou sur pellicule au moyen d'un appareil dans lequel la mise au point et la position de la source de lumière sont invariables. Cette source de lumière artificielle peut être un bec système Auer, une lampe électrique, à acétylène, etc.

Une disposition spéciale du cône a été étudiée pour obtenir les images sur cartes postales.

Un appareil dit cône d'agrandissement *A* posé sur des supports *PP* ; le cliché ou la pellicule à reproduire se place entre les deux glaces en *EF*, et maintenu serré par un élastique *L*.

Un objectif *O* est placé à l'intérieur du cône, de façon que l'image conjuguée de *EF* se forme en *RR* où se place le papier sensible. Ce papier est maintenu par une plaque à charnière.



Le système destiné à fournir l'éclairage est un bec système Auer ou une lampe électrique dépolie ou une lampe à acétylène, etc., placé en C. Un condensateur B, formé par deux lentilles (plan convexe), est destiné à répartir uniformément la lumière sur la surface du cliché ou de la pellicule placée en EF.

Pellicules photographiques (B. F. 333.266 ; 22 juin 1903 ; 16 septembre 1903). Société anonyme des plaques et papiers photographiques A. LUMIÈRE et ses Fils : « Procédé de traitement des pellicules photographiques à base de coton-poudre, permettant leur séparation des membranes ou pigments colorés auxquels elles servent de support. »

Les pellicules ou « films » employées en photographie sont formées de plusieurs membranes superposées. L'une de ces membranes, qui est complètement transparente, dépolie ou translucide, a pour but de remplacer le verre, le papier, le carton, la gélatine, etc., comme support des autres membranes, lesquelles sont généralement constituées par des substances sensibles à la lumière. Ces dernières sont habituellement disposées à l'état liquide sur la membrane-support, de telle sorte qu'après l'évaporation elles adhèrent à ce support, qui les accompagne ensuite dans toutes les opérations conduisant à l'obtention des épreuves photographiques.

Il peut y avoir intérêt, dans certains cas, à isoler entre elles ces membranes, et à détacher après achèvement des épreuves la feuille transparente, dépolie ou translucide qui sert de support. Cette séparation est nécessaire, par exemple, lorsqu'il s'agit de transférer sur une autre surface : papier, métal, porcelaine, verre, etc., celle des membranes qui constitue l'image. Il faut dans ce cas éliminer la pellicule-support. La présente demande de brevet se rapporte à cette élimination.

On a eu recours jusqu'ici à deux moyens pour opérer la séparation.

Le premier consiste dans une préparation préalable spéciale des pellicules s'opposant à l'adhérence des membranes : l'introduction, lors de la fabrication entre le support transparent et la matière sensible d'une couche isolante très faible des corps imperméables, tels que le caoutchouc, a pour résultat la possibilité, après achèvement des épreuves et séchage complet, de détacher la membrane-support par une simple traction.

Ce moyen fort usité en photographie dans des cas analogues, a l'inconvénient de compliquer la fabrication des membranes ; de plus, le caoutchouc ou les substances semblables employées ternissent souvent les épreuves transférées, elles obligent à nettoyage délicat de ces épreuves et, chose plus grave, elles rendent incertaine l'adhérence entre elles des images, si comme dans la photographie en couleurs par les procédés trichromes, l'on veut en réunir successivement plusieurs par superposition.

Le second moyen est basé sur ce fait que les pellicules-supports sont généralement constituées par du collodion ou du celluloid, substances qui sont à base de coton-poudre ou cellulose nitrée. Après toutes les opérations de confection des images, les pellicules-supports ont conservé la propriété particulière des celluloses nitrées, d'être solubles dans certains liquides, tels que les mélanges d'alcool et d'éther, l'acétone, l'alcool méthylique, etc. Il suffit donc, pour séparer les membranes-supports, de traiter les pellicules par l'un de ces dissolvants, choisi de façon à ne dissoudre que la membrane-support.

Ce système peut donner le résultat cherché, mais il oblige à l'emploi de grandes quantités de dissolvants coûteux ; sa mise en œuvre est fastidieuse par suite de la lenteur avec laquelle la membrane transparente se dissout dès que son épaisseur est quelque peu notable ; enfin la solution de collodion formée, sirupeuse et peu mobile, ne s'élimine complètement des membranes à préserver qu'au prix des manipulations les plus délicates.

Le procédé qui fait l'objet de la présente demande de brevet est exempt de ces inconvénients.

Il est basé sur le fait suivant :

Lorsqu'on ajoute à un dissolvant quelconque ou coton-poudre, tel que l'alcool-éther, l'acétone, l'alcool-méthylique, les alcools supérieurs mélangés ou non avec de l'éther, etc., une certaine quantité d'eau, il arrive un moment où ces liquides cessent de dissoudre le coton-poudre, mais déterminent un gonflement considérable de la nitrocellulose immergée.

Si dans un liquide de ce genre, tel que le suivant, cité à titre d'exemple seulement :

Alcool ordinaire 90°	50 parties.
Ether	50 —
Eau	15 —

on immerge une pellicule impressionnée ayant été reportée sur un corps quelconque on constate, au bout d'un temps très court, que la membrane-support s'est considérablement gonflée, et qu'elle est devenue molle et distendue. Sans être dissoute, elle a perdu toute adhérence avec les autres membranes. La plus faible traction permet de la séparer, et cela sans aucun danger de détériorer la ou les autres membranes formant l'image.

Ce nouveau procédé consiste, en conséquence, dans l'emploi pour le détachement de la membrane-support des pellicules, des dissolvants généralement connus du coton-poudre, sans autre limitation ni réserve que celle consistant dans la possibilité d'ajouter de l'eau à ces dissolvants. Les alcools, l'éther, l'acétone et les éthers de la série grasse, sont spécialement à mentionner.

Ces dissolvants sont obligatoirement additionnés d'eau dans une proportion telle qu'ils ne puissent plus dissoudre le coton-poudre, ni les pellicules ayant ce produit comme base, mais seulement les gonfler considérablement par imbibition.

Ce procédé s'applique à la séparation des membranes-supports des pellicules n'ayant subi aucune préparation spéciale, absolument exemptes de caoutchouc ou de corps analogues ; il s'applique même aux images négatives ou positives au bromure d'argent obtenues sur la plupart des pellicules commerciales actuelles qui sont à base de coton-poudre. Il ne nécessite aucune dissolution du support.

Photographie inaltérable en couleurs (*B. F. 333.372 ; 20 mars 1903 ; 19 septembre 1903*). Henry REICHEL : « Procédé perfectionné pour la production de photographies inaltérables en couleurs naturelles sur du papier ».

La présente invention a pour objet la production de photographies inaltérables en couleurs naturelles sur du papier ou sur d'autres surfaces de support par l'application du procédé dit aux trois couleurs.

Les produits obtenus jusqu'à présent par ce procédé présentent, à part de la difficulté de leur production, le défaut d'être altérables à la lumière et ne peuvent par conséquent être utilisés que sous forme de photographies sur verre employées aux projections. Il en résulte que les photographes de métier n'ont pas pu s'en occuper d'une manière courante.

Pour vaincre les obstacles qui s'opposent jusqu'à présent à la photographie en couleurs naturelles, il faudra créer un procédé par lequel il devient possible de produire séparément les trois épreuves divisionnaires pour qu'on puisse en examiner la force et la valeur des teintes avant leur réunion. De plus, l'effet de la lumière sur la couche sensible doit être directement visible pour qu'on puisse arrêter au moment voulu l'exposition sans l'emploi de photomètres et la coloration ultérieure de la photographie ne doit dépendre que de son intensité sans être influencée par la volonté de l'opérateur. La réunion des trois épreuves doit se faire d'une manière très simple et sûre et les photographies finies doivent être absolument inaltérables à la lumière pour conserver une valeur matérielle durable.

Ce but est atteint par la présente invention.

Le procédé consiste en ce que du papier photographique de décalcomanie recouvert d'une émulsion de chlorure d'argent contenant du chlorure de strontium ou de magnésium, et entièrement séché est exposé à la lumière sous les négatifs respectifs, lavé et fixé comme au procédé photographique usuel.

Pour obtenir l'épreuve divisionnaire jaune on procède d'abord au lavage rationnel de l'épreuve respective, puis on la blanchit avec une dissolution de ferricyanure de potassium et d'acétate de plomb, on la lave, on la place un peu dans de l'eau acidulée, et, après un court rinçage, on la place dans la dissolution d'un sel métallique capable de former avec le ferrocyanure de plomb de l'épreuve un précipité de couleur jaune. Les sels métalliques qui conviennent à cette opération sont des vanadates et des sels de chrome. Le renforçateur connu de Eder, qui se compose de ferricyanure de potassium et de nitrate de plomb ne fait pas atteindre le but poursuivi.

La copie devant former l'épreuve divisionnaire bleue est traitée par une dissolution formée d'un sel ferrique exempt de chlore et d'acide nitrique, additionné d'un excès de citrate d'ammonium et de ferricyanure de potassium et acidulé par de l'acide acétique cristallisable et par de l'acide chlorhydrique. On obtient ainsi une épreuve bleue parfaite dans tous ses détails.

Pour obtenir l'épreuve rouge on emploie une dissolution de sulfocyanure d'or, de iodure de sodium et de carbonate de potasse (à la place du carbonate de potasse on peut aussi employer d'autres alcalis). Pour abréger la coloration il est avantageux d'employer ce bain avant le fixage de l'épreuve. Quand on veut obtenir postérieurement la coloration rouge d'une épreuve déjà fixée il faut que l'émulsion employée à la préparation du papier contienne déjà le sel de iode respectif. Le bain de virage ne se compose dans ce cas que de sulfocyanure d'or et de carbonate de potasse.

Pour que les proportions des dimensions des différentes épreuves divisionnaires restent absolument pareilles et pour éviter la dilatation inégale du papier dans les bains on peut collodionner le papier avant d'y poser la couche d'émulsion à moins qu'on n'ait déjà employé du collodion comme émulsionnant.

La réunion des trois épreuves divisionnaires en une seule épreuve définitive s'obtient comme suit :

Les trois épreuves obtenues suivant les prescriptions qui précèdent sont successivement décalquées sur une plaque de verre enduite de cire et on colle du papier blanc au dos (après le séchage l'épreuve finie se détache d'elle-même du verre) ou on décalque dans l'eau chaque épreuve séparément sur une plaque de verre mince enduite de cire, on fait bien adhérer à l'aide du rouleau et on fait sécher. Après l'enlèvement du papier ayant servi de support aux épreuves on peut superposer les positifs ainsi obtenus et on peut en examiner la force et la valeur des couleurs avant de les réunir. Si l'une des épreuves divisionnaires ne suffit pas aux exigences on peut avec facilité la remplacer par une épreuve plus ou moins longtemps exposée ayant une coloration différente. On obtient l'épreuve finale en appliquant dans l'eau un papier gélatiné bien blanc sur l'épreuve divisionnaire jaune. Cette dernière épreuve peut aussi directement être obtenue sur du papier qui ne décalque pas et elle peut être employée ainsi. Cette épreuve qui se détache facilement du verre après son séchage est débarrassée de la couche de cire qui y adhère, puis elle est enduite de dissolution de gélatine et appliquée sur la seconde épreuve divisionnaire ; ensuite, on applique cette dernière de la même manière sur la troisième épreuve. Il est très simple et facile de faire concorder sous l'eau les trois épreuves divisionnaires. Après le séchage final on enlève du verre l'épreuve d'ensemble ainsi obtenue et on peut la coller sur du carton, etc., comme une photographie ordinaire.

Quand on veut obtenir une épreuve transparente ou reporter l'épreuve d'ensemble sur d'autres surfaces telles que porcelaine, verre opale, etc., on emploie du papier dit de report à la place du papier simplement gélatiné.

Châssis tendeur (B. F. 333.456; 30 juin 1903; 22 septembre 1903). Richard BECKMANN : « Châssis tendeur pour applications photographiques ».

L'invention a pour objet :

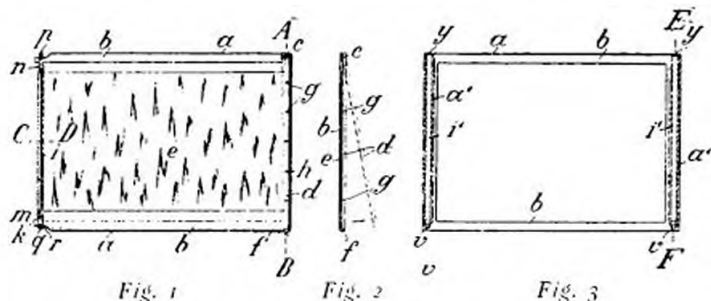
1° Un châssis pour tension d'une feuille de papier sensibilisée, d'une pellicule ou de son équivalent, pour applications photographiques, caractérisé par un rouleau monté de façon à pouvoir tourner dans le châssis *b* et qui coopère avec une des extrémités de la feuille de papier *e*, le mouvement de rotation du rouleau permettant d'effectuer selon les besoins la tension plus ou moins forte de la feuille de papier (fig. 1).

Pendant que la feuille de papier ou la pellicule se trouve en tension depuis le début jusqu'à la fin des opérations photographiques, on peut la manipuler aussi commodément qu'une plaque photographique, c'est-à-dire qu'on ne la sort du châssis qu'après le développement, le fixage, le lavage et le séchage, opérations après lesquelles le châssis peut à nouveau être employé pour la tension d'une autre feuille de papier ou de son équivalent.

Ce châssis tendeur est muni sur l'un ou sur deux côtés opposés d'un rouleau de tension grâce auquel on peut opérer avec plus ou moins d'énergie, selon les besoins, la tension de la feuille de papier ou de son équivalent disposé dans le châssis.

2° Une forme d'exécution du châssis revendiqué en 1°, caractérisée par une bande mobile *a* assujétie dans sa position de fermeture par un cliquet à ressort *f* fixé sur le châssis *b*, laquelle bande maintient par un côté la feuille de papier (*e*) insérée dans le châssis, et par un rouleau fendu divisé en deux parties (*i*, *m*) susceptibles de tourner et dont le mouvement de retour est rendu impossible, ce rouleau pouvant être engagé ou non avec l'autre extrémité de la feuille de papier ;

3° Une forme d'exécution du châssis revendiqué en 1°, caractérisée par deux rouleaux *i'*, arbres à cames ou autres dispositifs analogues montés excentriquement dans le châssis *b* et qui recouvrent la feuille de papier (*e*) ou son équivalent, insérée dans le châssis par son bord et qui, lors de leur rotation, tendent cette feuille en sens opposé et la serrent dans le châssis.



REVUE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Sur la stabilité des sulfites et bisulfites alcalins. R. NAMIAS (*Revue Suisse de Photographie*, décembre 1903, p. 513-518). 77.16

Les dosages effectués par la méthode iodométrique ont montré à l'auteur la presque impossibilité de trouver dans le commerce des sulfites pratiquement purs; l'impureté dominante est le sulfate avec souvent aussi du carbonate provenant d'une préparation défectueuse lorsque le sulfite est préparé par saturation du carbonate au moyen du gaz sulfureux; les échantillons les plus purs parmi ceux essayés titraient au maximum 90%, les plus nombreux de 60 à 70 % et les plus mauvais, d'ailleurs rares, de 30 à 40 %. Les expériences de l'auteur semblent montrer qu'à l'air libre le sulfite cristallisé se conserve mieux que le sulfite anhydre, par suite probablement de la moindre surface présentée à l'action de l'air. Il recommande de chasser l'air des bocaux avant de les fermer en les remplissant de gaz d'éclairage.

Le métrasulfite de potassium se conserve beaucoup mieux. L'auteur a pu conserver deux ans les échantillons sans constater d'altération appréciable; l'analyse ne révélant que des quantités infimes de sulfate.

R. Namias conseille en conséquence de préférer ce produit au sulfite neutre, en remplaçant 1 gr. de sulfite cristallisé par 0 gr. 4 de métrasulfite de potasse cristallisé et neutralisant ensuite pour ramener à l'état de sulfite neutre, soit 3 gr. 5 de soude ou 5 gr. de potasse environ pour 10 gr. de métrasulfite employés. 77.212.5

Sur le papier salé. R. NAMIAS (*Revue Suisse de Photographie*, mars 1904, p. 97-104).

On sait que le papier salé tel qu'il est ordinairement préparé s'altère assez rapidement, par l'action du nitrate d'argent libre sur la fibre même du papier qui jaunit en peu de temps. Il exige aussi l'emploi de négatifs assez vigoureux.

Ces inconvénients seraient évités si, après la sensibilisation au bain d'argent et séchage, le papier était immergé dans une solution d'acide oxalique à 5 % où le nitrate soluble se transforme en oxalate insoluble. L'auteur a, depuis 1899, montré à diverses reprises l'intérêt de l'emploi de l'oxalate d'argent.

Le chlorure d'argent seul est très sensible et donne des images très peu vigoureuses; l'oxalate d'argent seul est très peu sensible, mais avec une exposition suffisante donne des images très vigoureuses et très intenses. Le mélange de chlorure et d'oxalate participe des propriétés de ses deux éléments et, s'il ne possède pas la rapidité du mélange de chlorure et de nitrate d'argent des papiers salés actuels, donne des

images beaucoup plus vigoureuses qui ne perdent que très peu pendant le virage, même si l'on vire au platine qui d'ordinaire ronge beaucoup les images sur papier salé.

Si au lieu d'une solution pure d'acide oxalique on utilise comme bain final un mélange renfermant 2 % d'acide oxalique et 4 % d'acide citrique, on a les mêmes avantages; mais de plus, le papier peut être conservé bien plus longtemps sans altération. Du papier sensibilisé depuis un an se comportait aussi bien qu'au premier jour.

On ne doit pas omettre de plonger les images, avant virage, dans une solution de sel commun, de façon à éliminer par rinçage préalable les acides oxalique et citrique qui pourraient détériorer les bains (1).

Tous les bains de virage à l'or ou au platine, les virofixateurs et le virage à l'urane peuvent donner d'excellents résultats sur ce nouveau papier salé.

77.215.023.6

L'Affaiblisseur Farmer, ses propriétés et son usage. C. STURENBERG (*Revue Suisse de Photographie*, décembre 1903, p. 519-526).

L'affaiblisseur de Farmer, mélange de deux solutions d'hyposulfite de soude et de ferricyanure de potassium, ne mériterait pas les reproches que lui ont adressés divers auteurs. Généralement, on indique sa composition comme suit : ajouter du ferricyanure à un bain d'hyposulfite jusqu'à obtenir une coloration jaune paille. Cette indication est par trop sommaire, les effets variant notablement suivant la coloration et la proportion des constituants.

Plus on ajoute d'hyposulfite, plus l'action de l'affaiblisseur est générale sur toute l'étendue de l'image; plus on ajoute de ferricyanure et plus l'affaiblisseur s'attaque aux demi-teintes faibles.

Pour une même proportion des constituants, la rapidité d'action du bain est d'autant plus grande que la concentration est plus grande, et dans ces conditions, l'action se porte davantage sur les demi-teintes.

L'état neutre, acide, ou alcalin du bain a aussi une influence marquée; l'action du bain est d'autant plus modérée que l'on lui ajoute davantage de carbonate de sodium; on peut arriver aussi à constituer un affaiblisseur dont l'action soit très uniforme sur toute l'étendue des demi-teintes; on évite en même temps la coloration jaune que présentent quelquefois les clichés trop longtemps maintenus dans le faiblisseur.

En liqueur acide, l'effet se rapproche de celui obtenu en liqueur alcaline, mais l'action est très lente; on peut ajouter aussi une notable proportion d'acide acétique sans avoir à craindre de précipitation du soufre. Pour l'usage on prépare les solutions

I		II		III	
Eau.	Q. S. pour 1000 cc.	Eau.	Q. S. pour 1000 cc.	Eau.	Q. S. pour 1000 cc.
Hyposulfite de soude. . .	50 gr.	Hyposulfite de soude. . .	50 gr.	Ferricyanure de potassium.	50 gr.
		Carbonate de soude crist.	100 gr.		

La composition du bain varie suivant le cas à traiter.

Pour affaiblir dans son ensemble un négatif trop dense ou une épreuve au gélatino-bromure trop développée on mélangera

Solution II : 100 cc. + Solution III : 5 cc.

appliquant de préférence ce traitement à un cliché ou une épreuve mouillés.

Pour éclaircir un négatif trop gris ou voilé, ou comme opération préalable à un renforcement, on commencera avec le mélange

Solution I : 100 cc. + Solution III : 10 cc.

forçant, en cours d'opération, la dose de III si l'effet n'est pas suffisant.

Pour l'enlèvement du voile ou pour l'éclaircissement d'une épreuve sur papier au gélatino-bromure, on utiliserait les mêmes proportions que ci-dessus, mais on doublerait ou triplerait le volume par addition d'eau, de façon à éviter une action trop rapide dans la couche qui généralement est très mince.

L.-P. CLERC.

(1) En ce qui concerne l'utilité de cette pratique dans la manipulation de tous les papiers renfermant des sels organiques d'argent, utilité mise en évidence dans le récent article de notre excellent confrère, M. R. Namias, résumé dans notre numéro de février 1904, nous croyons pouvoir rappeler un article publié par nous dans le numéro du 1^{er} avril 1901 de la *Photographie* : « La Manipulation des papiers au citrate » dans lequel nous indiquions, en nous appuyant sur les mêmes raisons, la nécessité économique de cette précaution.







Le Portrait de la Femme *à ses divers âges*



LE titre de cet article peut paraître bizarre, au premier abord, — ou quintessencié. S'il est vrai pourtant, et nul ne le contestera parmi les amateurs photographes, qu'on ne saurait obtenir, en opérant au hasard, des résultats aussi dignes d'intérêt qu'en opérant avec discernement, pourquoi ne pas admettre qu'il y a des distinctions importantes à établir entre le portrait photographique de la fillette, celui de la jeune fille ou de la femme adulte et celui de la vieille femme ?

Ces distinctions, sans tomber dans la minutie en aucune manière, sont de deux sortes :

Les unes concernent exclusivement le modèle et les autres le travail photographique, mais, toutes sont fort étroitement liées dans tous les cas et si nous les établissons ici, pour le principe, nous ne les séparerons pas en les passant en revue ci-après à titre de simple indication.

Cet article ne saurait prétendre, en effet, traiter à fond une matière aussi délicate, aussi complexe surtout.



Pendant bien des mois, à partir du jour de sa naissance, le « bébé-fille » ne diffère guère du « bébé-garçon ».

C'est une ébauche humaine dont le mouvement, la couleur et la forme manquent d'intérêt artistique.

Cela réjouit ses auteurs et même, par extension, les êtres chez lesquels le sentiment de la famille est très développé, mais ce n'est pas *beau* dans le sens esthétique du mot, c'est même plutôt laid parce que cela



8...

Crépuscule.

cotoie le grotesque dans une foule de détails et à une foule de points de vue.

Mais, à mesure qu'il avance en âge, le bébé s'améliore, — l'ébauche se précise, — ses disproportions initiales se réduisent aussi bien dans la couleur que dans la forme; ses mouvements perdent de leur incohérence apparente et prennent peu à peu de l'expression; son regard s'anime d'une vague conscience et sa voix cesse d'être un cri incompréhensible pour devenir peu à peu une série de sons intentionnels.

C'est à partir de ce moment qu'il commence à être sujet photographiable pour ses parents.

Il y a, en effet, pour le père et la mère, un intérêt personnel des plus vifs dans la croissance, le développement, l'évolution du petit être. Mais cet intérêt est uniquement documentaire pour les étrangers et l'image du bébé n'offre aucun attrait artistique, par elle-même.

À partir du moment où il marche bien seul, l'enfant, au contraire, commence à être un sujet agréable, quoiqu'encore fort imparfait, parce qu'il possède, dans le détail surtout, des mérites spéciaux.

Sa tête est encore beaucoup trop grosse pour son petit corps; son ventre est souvent trop développé; ses extrémités lourdes et sans grâce manquent presque totalement d'expression; le développement des jambes est hors de proportion avec celui du buste, mais avec le vêtement, les artifices de la parure peuvent masquer en partie ces défauts, tout en faisant ressortir les qualités inhérentes à cet âge. — en supposant, bien entendu, que le bébé est un très bel enfant.

De trois à cinq ou six ans, les petits garçons et les petites filles sains, proprement tenus, élevés avec la sollicitude nécessaire à notre

époque et dans nos sociétés civilisées, ont un teint d'une fraîcheur exquise. Si les formes de leurs visages, trop rebondies, manquent d'expression en dehors des écarts d'états d'âme excessifs provoquant le rire ou les larmes, en revanche ces formes, trop pleines, ne sont pas désagréables à voir parce qu'elles expriment une surabondance de vitalité et de santé nécessaire pour la croissance: parce qu'elles sont parées des tonalités de chair les plus vives, mais aussi les mieux groupées dans une harmonie admirable et avec une délicatesse merveilleuse. A ce moment, les carnations d'enfants, — ceci s'applique surtout et même presque exclusivement au visage, — ont des suavités de coloris comparables à celles des fleurs. Soignée comme il convient et principalement au point de vue d'une propreté *soignée*, l'épiderme infantile a d'ailleurs une finesse toute spéciale qui permet ces harmonies de couleurs à la fois brillantes, fraîches et d'une infinie douceur pourtant.

Les enfants de l'âge dont il s'agit ont, en outre, leur merveilleux teint mis en valeur par des auréoles de cheveux blonds ou châtain qui font à leurs figures le cadre le plus heureux. Légers, vaporeux, frisés ou bouclant, toujours de nuances particulières, les cheveux des enfants sont le complément naturel et indispensable de leur teint.

Quant à la physionomie du petit être, si elle manque d'expression, parce que sa mentalité, trop peu développée, ne comporte que des sentiments élémentaires, si elle ne s'anime guère que de gaieté ou de chagrin et presque toujours sans mesure, c'est-à-dire avec l'exagération de ces deux



sentiments opposés, en revanche cette animation violente se produit avec la plus grande facilité. Pour un rien, à tout moment, l'enfant passe de la réjouissance à la désolation et réciproquement. Mais ces maxima ne sont pas chez lui des convulsions plutôt déplaisantes comme chez l'adulte. La grimace du rire et celle des pleurs sont adoucies dans la physionomie infantile par l'excès de rondeur des formes et par le caractère très futile qu'elles revêtent invariablement. Une bouche sans amertume, un front sans pli, des yeux ingénus, empêchent toujours l'excessif bonheur ou l'excessif chagrin du bébé d'être pour nous très ridicule ou pénible.

Enfin, de trois à six ans, le sexe du sujet tend à se traduire dans les expressions radimentaires de son visage et dans l'ensemble de ses mouvements. On commence à deviner, malgré l'absence de tout signe distinctif dans la voix et le costume qu'on est en présence d'une petite fille ou d'un petit garçon.

5

Essayons à présent de dégager des considérations sommaires précédentes le *modus faciendi* rationnel du portrait de la petite fille :

Tout d'abord, il est évident et connu d'ailleurs, qu'en raison de l'extrême mobilité du sujet, de la difficulté ou de l'impossibilité de lui faire garder

quelques secondes, un mouvement, une attitude, une expression, le portrait instantané est celui qui s'impose.

Le photographe professionnel, avec des objectifs à grande ouverture et des lumières artificiel-



M^{re} M. Gordon.

Sottolo.

les intenses obtient le portrait de la petite fille assez aisément. Il a toutes les ressources d'écrans, de réflecteurs et d'incidences lumineuses propres à favoriser le succès de son opération à l'intérieur.

Mais, par contre, sa lumière artificielle est impropre à l'exacte traduction des teintes, qui sont pourtant l'élément principal de l'attrait du sujet.

À cet égard, l'amateur, ayant la faculté d'utiliser la lumière naturelle du jour, en plein air, et l'orthochromatisme, est dans des conditions bien meilleures que le professionnel.

De plus, par cela même qu'il reproduit l'enfant *au dehors*, il le place dans un milieu plus normal, physiologiquement parlant, et plus favorable, par conséquent, à son exacte portraiture.

L'enfant sain éprouve inconsciemment un impérieux besoin de plein air. Confiné dans un appartement, surtout si le temps est beau, il devient vite mal à l'aise, nerveux, chagrin; il se déprime, ne revient à son vrai naturel que par à-coups.

Dehors, au contraire, il se calme, s'épanouit comme une fleur, aussi bien au moral qu'au physique et montre sa vraie nature.

On fera donc le portrait de petite fille en plein air, en instantané, et avec toutes les ressources de l'orthochromatisme. Ces trois conditions premières sont fondamentales mais, — comme les trois mousquetaires légendaires, qui étaient quatre, — elles ne vont pas sans une quatrième condition tout aussi primordiale et non moins essentielle : *la liberté du sujet*.

La mentalité et la nature de l'adulte sont tellement éloignées de celles de l'enfant qu'il n'y a plus entre elles que de lointains rapports.



J. Jové.

Déclamation.

La mère la plus tendre, la plus incessamment occupée de sa petite fille; celle qui, au contact continu de ce jeune être s'est faite à elle-même une sorte de rajeunissement souvent accusé par un langage tout émaillé de mots enfantins est encore trop peu apte à concevoir les vagues pensées, les sensations, les sentiments de sa propre créature pour prétendre les diriger dans tel ou tel sens *sans contrainte*.



X.

Georges.

Elle a beau faire, quand elle veut porter l'attention de son enfant sur un point, lui donner un mouvement, une attitude, une expression, c'est *toujours* en lui faisant violence, moralement ou physiquement qu'elle atteint plus ou moins mal son but.

L'intervention du père a des résultats encore inférieurs et celle de l'étranger provoque le plus souvent, on le sait, des révoltes furieuses ou d'insurmontables terreurs.

En matière de portrait photographique, on doit poser comme axiome qu'il ne faut pas essayer de faire donner à l'enfant ce qu'il ne donne pas *de lui-même*. Pour l'avoir naturel, vrai, il ne faut rien dire, le laisser à son initiative la plus absolue et se contenter de guetter, en se plaçant à son niveau, c'est-à-dire généralement très près de terre, le moment où il se présente dans les conditions de mouvement, d'éclairage, d'expression les meilleures.

Or, ceci implique, on le conçoit, l'emploi obligatoire d'un appareil à *main*.

Il faut pouvoir à tout instant se déplacer, abaisser ou élever l'appareil, l'orienter sans délai dans n'importe quel sens.

Les autres conditions à remplir sont encore très importantes.

Au soleil, l'enfant serait incommodé par les rayons directs et ceux-ci donnent aux ombres, par contraste avec l'éclat qu'ils prêtent aux surfaces qu'ils frappent, des duretés fâcheuses.

C'est donc à l'ombre, mais dans un lieu aussi découvert que possible, où la plus grande quantité de lumière diffuse peut être obtenue, qu'il convient de placer l'enfant.

Un fond de verdure est excellent pour faire ressortir l'éclat des tonalités claires du visage de la petite fille. A condition toutefois, que ce fond soit assez loin d'elle pour rester flou quand les traits de l'enfant seront nets.

Ce fond de verdure doit être, en effet, assez imprécis pour ne pas solliciter l'attention, mais pour détourner au contraire la tentation d'une analyse; celle-ci devant se concentrer exclusivement sur le seul sujet: le portrait.

Avec un modèle en constant déplacement, la ressource d'écrans pour tamiser la lumière et de réflecteurs pour atténuer les ombres portées est impossible. Mais à défaut de ces accessoires, on peut éviter l'excès des ombres portées du visage de la jeune fille, — que sa taille exigüe place très près du sol, — en choisissant un emplacement où le terrain est très clair, une allée sablée par exemple, au lieu d'une pelouse dont la verdure ne jetterait aucun reflet sur l'enfant.

En été, on coiffe parfois les enfants de chapeaux très larges et à grande ouverture par devant qui rappellent les vastes chapeaux des grisettes de 1830. Ces coiffures légères, faites en étoffes claires, presque transparentes (mousseline de coton ou de soie) sont des écrans parfaits pour tamiser la trop vive lumière sur les parties hautes du visage. Ils



M^{lle} M. Gaudin.

Sous bois.

ont l'avantage dans le cas qui nous occupe de faire partie du sujet et de se trouver toujours sur lui quels que soient ses déplacements.

Enfin, un livre d'images, qui fixe l'attention du petit modèle, sans trop la violenter, et que le sujet tient sur ses genoux, constitue aussi quand il est assez grand un très bon réflecteur pour les parties inférieures de la face.



J. Jové.

Enfant de Bohême.

Le costume et l'arrangement de la petite fille sont les derniers détails principaux qui sont appelés à soulever les plus grandes discussions entre le photographe amateur et les parents de son petit modèle.

La maman surtout a des idées très arrêtées sur le costume et la parure de sa progéniture... et si ces idées sont mauvaises au point de vue artistique, le seul à considérer pour nous, il est mal aisé d'obtenir qu'elle y renonce.

Supposons qu'elle voudra bien comprendre les raisons données par l'opérateur ou qu'elle lui obéira de confiance et mentionnons les principales conditions esthétiques à respecter.

Les cheveux de la petite fille, comme nous l'avons dit précédemment,

sont tout d'abord le meilleur encadrement de son visage ; il importe donc de ne pas les cacher ; de ne pas en réduire le volume avec des collages à la pommade ou des tiraillements par des peignes, mais de rendre ces cheveux, toujours fins et vaporeux naturellement, aussi vaporeux, aussi légers que possible par un lavage préalable (la veille, par exemple, car il faut qu'ils soient secs) et par des artifices d'ondulation ou de frisure s'il y a lieu, *c'est-à-dire quand les cheveux sont naturellement ondulés,*



Gabriel Léo.

Préteur et Dubois et Cie, Puteaux





Balconnade.

La pêche des coques.

ou frisés, afin d'accentuer le caractère d'ondulation ou de frisure. Car, il ne faut pas, en effet, aller ici au delà de notre pensée et transformer en règle invariable ce qui n'est qu'une indication générale; on dénaturerait l'enfant en le frisant, si ses cheveux ne frisent pas du tout au naturel ou en les ondulants, s'ils ont pour caractère vrai d'être raides et plats.

Portraicturer l'enfant *tête nue* est le plus souvent ce qu'il y a de mieux. Mais, si pour des raisons diverses, il y a lieu de lui mettre une coiffure, il convient de se rappeler qu'en outre du cas de chapeau tamiseur de lumière dont nous parlions précédemment, les grands chapeaux mis en arrière sont ceux qui avantagent le mieux l'enfant.

Sous une vaste coiffure, la tête, toujours trop développée pour son petit corps (épaules, buste), paraît moins disproportionnée.

Quant aux vêtements, ils sont trop soumis à la mode pour qu'on puisse se risquer à en déterminer le genre. Il faut se borner à rappeler que les attaches du cou chez l'enfant sont généralement défectueuses et et qu'il vaut mieux les cacher que les découvrir. Quand la petite fille devient fillette, au contraire, le cou, s'allongeant, — s'il ne s'allonge pas trop, — gagne à être mis en évidence. Cette remarque ne s'applique donc qu'à la toute petite fille.

De la « façon » du costume, rien de précis à dire pour les exigences de mode précitées mais pourtant, quant aux couleurs, il faut absolument signaler l'inconvénient des teintes trop claires, surtout dans les tonalités

bleses et violettes ou mauves, — a fortiori l'inconvénient du blanc.

Si fraîches que soient les couleurs du visage de la petite fille, par rapport aux couleurs très claires des étoffes et surtout par rapport au blanc, elles sont trop montées de ton, trop vigoureuses, pour ne pas souffrir du rapprochement.

Le visage d'enfant le plus frais, s'il est environné de blanc paraîtra trop noir en photographie, même avec le secours de l'orthochromatisme.

Les parents se récrieront avec raison, disant : « Mais notre petite fille est blonde et sur votre épreuve en dirait une brunette !! ».

Où bien : « Notre enfant n'est pas blonde, mais elle a le teint le plus clair du monde et vous en avez fait une petite mulâtresse !! ».

En résumé, il faut donc, autant que possible, proscrire les couleurs de vêtements trop claires en se rappelant, parce que cet exemple est caractéristique, combien semblent « pruneaux » les malheureuses petites qu'on photographie en costume de *cosmopolitaines*.

(A suivre.)

LOUIS BORDAT.



M^{rs} M. Santos.

Cascade de Colombières (Marsurt).



La Plaque sensible au jaune et au vert et l'Écran jaune



MAINTENANT que nous nous sommes rendu compte des propriétés des différentes plaques orthochromatiques dont nous pouvons disposer, ainsi que des propriétés des écrans jaunes dont nous devons faire usage, nous allons voir quel parti nous pouvons en tirer au point de vue pratique.

Nous supposons que nous utilisons, comme écrans colorés, des écrans jaunes de nuance pure, c'est-à-dire possédant un maximum de transparence pour le jaune et le vert.

L'emploi combiné de l'écran jaune et de la plaque orthochromatique a pour objet, nous l'avons dit, d'obtenir des différentes colorations du sujet que nous désirons reproduire, un rendu aussi correct que possible.

Or, je crois nécessaire de définir tout d'abord ce qu'il faut entendre par *rendu correct*.

A mon avis, une épreuve positive possédant cette qualité est celle qui nous traduira en noir, gris et blanc les diverses tonalités d'un sujet polychrome, de la même façon que pourrait le faire un artiste doué d'une vue normale quant à la perception des couleurs, cet artiste exécutant son travail à l'encre de Chine, le noir correspondant à l'absence totale de lumière et de couleur, le gris aux différentes tonalités du sujet et, aux valeurs des colorations de celui-ci, enfin le blanc aux grandes lumières et à l'absence de toute couleur.

Dans une épreuve correcte au point de vue orthochromatique, toute nuance, quelle que soit sa tonalité ou son intensité, doit être traduite par une demi-teinte plus ou moins accusée, mais jamais par du noir, puisque la sensation de *couleur* est une *sensation lumineuse* ; ni par du blanc, puisque

cette sensation de *couleur* implique l'*absence* d'un groupe plus ou moins important des radiations spectrales, constituant la lumière blanche.

Lorsque nous avons étudié les plaques orthochromatiques, nous avons, à la suite des essais, été amenés à constater qu'une certaine émulsion possédait pour le bleu, une sensibilité encore six fois plus considérable que pour le jaune (plaque A).

Devons-nous en conclure que, pour obtenir d'un sujet les jaunes en valeur, par rapport aux blancs, nous devons sextupler la pose normale?

Ceci serait vrai si nous désirions procéder à une *sélection* des couleurs; mais il n'en est plus de même s'il s'agit d'*interpréter* les valeurs relatives des jaunes, des blancs de notre sujet. Dans ce cas, la durée de

l'augmentation du temps de pose devra être telle, que lors du tirage de l'épreuve positive, les jaunes purs se détachent en légère grisaille sur les parties blanches du modèle.

C'est ainsi qu'en pratique, avec une plaque orthochromatique six fois moins sensible



Fig. 1 (R. Monpillard).

Effet de rouages.

au jaune qu'au bleu, le coefficient par lequel doit être multiplié le temps de pose normal, doit être réduit au chiffre 4 environ. L'interposition d'un écran jaune entraîne une augmentation dans la durée du temps de pose pour ainsi dire insignifiante, si la coloration de cet écran n'est pas trop intense, et s'il possède surtout une grande transparence pour les radiations jaunes du spectre.

Des considérations du même ordre nous amènent à réduire au chiffre 13 par exemple, le coefficient 35 ou 40 que nous avons trouvé, comme exprimant la sensibilité de notre plaque pour le bleu par rapport à celle qu'elle possède pour le vert.

De ce qui précède, nous voyons déjà qu'avec une émulsion orthochromatique de cette nature, et en faisant usage d'un même écran coloré, la durée du temps de pose variera suivant que nous voudrons faire venir

en valeur, soit le jaune, soit le vert, puisque dans le premier cas, nous devons multiplier par 4 la valeur de la durée de la pose normale, dans le second par 13.

Première conclusion à tirer de ce fait: le coefficient de temps de pose ne peut et ne doit pas uniquement s'appliquer à l'écran. C'est donc une erreur de dire: tel écran multiplie la pose par 10, par exemple, — la plaque pouvant jouer, en pratique, un rôle prépondérant.

Seconde conclusion: avec un même écran jaune et une même plaque orthochromatique du type de celle que nous envisageons en ce moment, nous pourrions faire varier la durée du temps de pose dans des proportions assez considérables, suivant la nature du sujet que nous désirons interpréter.

Deux exemples vont me servir à expliquer ma pensée.

Nous sommes au bord de la mer, l'horizon est sans limites: à droite, une partie de la côte rocheuse se dessine; le ciel est chargé de nuages passant et repassant devant le disque solaire, produisant à tout moment des effets de lumière aussi inattendus que séduisants pour l'amateur. Nous sommes bien tentés de saisir l'un de ces « effets de nuages ». Que



Fig. 2, 3 et 4.

faut-il pour y réussir? — Il faut que nous cherchions à reproduire tous les modelés des nuages qui sont traduits par des teintes grises plus ou moins intenses. Pour que ces modelés soient bien mis en valeur, nous devons éviter que les radiations bleues et violettes qu'ils réfléchissent et surtout que les parties bleues du ciel encore visibles, n'impressionnent la plaque sensible.

Nous serons donc amenés à employer un écran jaune qui aura précisément pour effet d'*éteindre* ces bleus et ces violets; notre plaque sensible au jaune et au vert n'utilisera donc que les radiations jaunes que laisse passer l'écran, et, comme la plaque considérée (.1) possède pour celles-ci une sensibilité relativement considérable, nous pourrons opérer rapidement. C'est ainsi que, par bonne lumière, il nous sera possible de faire de l'instantané.

C'est dans ces conditions qu'a été obtenu l'effet de nuages (fig. 1), au mois d'août à dix heures du matin, soleil voilé, objectif travaillant à $f/8$, écran jaune pur, de nuance d'intensité moyenne, pose $1/60$ de seconde.

De la même manière, nous pourrons opérer dans les hautes montagnes. Sur ces sommets inondés d'une éclatante lumière, nous aurons intérêt, pour obtenir des images satisfaisantes de vues de glaciers, à éviter par l'emploi de l'écran jaune que les colorations bleuâtres qu'ils réfléchissent n'impressionnent trop violemment la plaque sensible et ne nuisent à la beauté et à l'exactitude de l'épreuve photographique.

En un mot, avec des plaques de ce type, nous pourrons, en combinant leur emploi à celui d'un écran jaune, opérer en « instantané » chaque fois que, favorisés par une belle lumière, nous ne devons pas *utiliser* les colorations du sujet dont nous désirons conserver le souvenir.

S'agit-il maintenant d'un paysage dans lequel dominent les verdurees? — Les conditions sont alors totalement différentes. En effet, nous devons chercher, pour obtenir tous les détails, pour traduire aussi fidèlement que possible toutes les tonalités de ces verdurees, à faire en sorte que ces différentes colorations agissent sur la plaque sensible, à les *utiliser*, par conséquent. Or, comme la plaque orthochromatique dont nous disposons en ce moment possède pour les radiations vertes une sensibilité relativement faible, dans les mêmes conditions de lumière, avec le même écran jaune, nous serons amenés à augmenter d'une façon très notable la durée du temps d'exposition; nous ne pourrons plus opérer en instantané; il nous faudra toujours poser, peu si la lumière est abondante, et si la teinte jaune de l'écran interposé est de faible intensité.

L'épreuve intitulée « Dans la verdure » en est un exemple. Le négatif 8×10 a été obtenu sur plaque du type dont nous venons de parler, avec le même écran jaune que celui qui nous a servi à faire notre « effet



F. Monpillard.

Dans



de nuages, objectif travaillant à $f/11$, belle lumière d'août, pose deux secondes.

Nous n'avons ici que des verdure, un personnage et le ciel. Grâce à l'emploi combiné de la plaque et de l'écran, et à la durée de la pose, il nous a été possible d'obtenir une épreuve dans laquelle les valeurs entre le ton crème de l'ombrelle et celui des verdure, se trouvent rendues d'une façon assez satisfaisante, ainsi que tous les détails de ces verdure.

Si le ciel ayant été agrémenté par des nuages, nous avons voulu obtenir ceux-ci, il aurait alors été nécessaire de réaliser une absorption plus complète des bleus: dans ce cas, interposer un écran jaune plus foncé, dont la présence nous aurait amenés à augmenter la durée du temps de pose dans une légère proportion. C'est ainsi que pour obtenir le négatif qui nous a servi à exécuter la figure 7 de notre précédent article, dans laquelle sont venus à la fois les nuages et les verdure, il a fallu poser trois secondes.

Tel est le parti que l'amateur peut tirer du type actuellement le plus courant des plaques orthochromatiques sensibles au jaune et au vert.

De ces essais, il résulte donc bien nettement que l'augmentation de la durée normale du temps de pose n'est pas un coefficient fixe et invariable appartenant uniquement à l'écran; il varie, au contraire, suivant la nature du sujet, les conditions dans lesquelles nous opérons, le résultat que nous désirons obtenir, et ceci, par suite de l'inégale sensibilité de l'émulsion utilisée, pour les groupes des radiations pour lesquelles elle a été orthochromatisée.

L'expérience suivante va maintenant nous servir à démontrer que ce coefficient d'augmentation de la durée du temps de pose que l'on a le tort d'attribuer à l'écran, varie, pour un même filtre, avec la nature de l'émulsion orthochromatique mise en usage.

Voici un email de Soyer fils, représentant Hilda, Walkyrie scandinave: les cheveux sont d'un blond extrêmement pâle; sur ceux-ci se trouve disposé un ornement dont le centre est violet foncé; la tunique est de même coloration avec ornements dorés.

Une plaque orthochromatique sans écran m'a donné un négatif normal, c'est-à-dire dans lequel tous les modelés dans les parties presque incolores sont venus en valeurs, avec une pose de 4 secondes; mais les parties violettes se trouvent traduites par du gris clair, alors que la chevelure présente une tonalité sombre. Les valeurs se trouvent par conséquent renversées (fig. 2).

Interposant un écran jaune et posant 20 secondes, nous avons obtenu un négatif dont nous avons tiré une épreuve dans laquelle les différentes tonalités sont mises en valeur: la chevelure traduite par une

teinte claire, aux modelés bien ménagés et les ornements violets, ainsi que la tunique, par une note sombre (fig. 3).

Or, j'avais à ma disposition un autre type de plaque orthochromatique pour laquelle j'avais constaté expérimentalement par des essais au spectrographe, que sa sensibilité pour le jaune par rapport au bleu était double de celle de la précédente.

Opérant avec le même écran, dans des conditions de lumière identiques et posant 10 secondes, j'ai obtenu un négatif comparable au précédent, sinon meilleur, l'épreuve positive que j'en ai tirée me donnant une image dans laquelle les valeurs des différentes colorations se trouvent traduites d'une façon plus harmonieuse (fig. 4).

Ainsi, avec le même écran et deux plaques orthochromatiques différentes, j'ai pu, bien que faisant varier la durée du temps de pose dans une proportion de 50 %, obtenir deux résultats sensiblement identiques.

Dans l'étude que nous avons faite de la plaque sensible au jaune et au vert, j'ai signalé l'importance que présentait cette augmentation de la sensibilité des émulsions pour le jaune et le vert par rapport à celle qu'elles avaient conservée pour le bleu, au point de vue de l'harmonie des images et du plus grand degré d'exactitude avec lequel nous pouvons espérer traduire les diverses colorations de nos sujets.

Avec ces dernières émulsions, en effet, il deviendra possible d'obtenir à l'extérieur, même avec des poses courtes, en ayant recours à un écran jaune de nuance claire, les verdure d'un paysage et les nuages du ciel. Nous pourrons aborder les études de sous bois sans craindre ces violentes oppositions de lumière, qui nuisent presque toujours au charme de ces études ; nos lumières seront alors bien ménagées et les verdure complètement fouillées jusque dans les parties les plus ombragées.

Si enfin nous travaillons avec une émulsion orthochromatisée avec les nouveaux colorants : Orthochrom T, rouge d'éthyle, etc., les conditions seront encore plus favorables et les résultats meilleurs.

Ils se rapprocheront enfin de la perfection le jour où, comme je le disais dans mon dernier article, nous posséderons une émulsion présentant pour les différentes couleurs du spectre une sensibilité équivalente à celle de la rétine humaine normale.

Avec une semblable émulsion, nous supprimerons l'emploi de l'écran jaune. Or, c'est là un avantage considérable : nous allons le démontrer.

Si nous décomposons un écran jaune en ses éléments, nous trouverons d'abord une glace transparente, puis une matière colorante jaune.

Considérons d'abord la glace transparente et supposons-la incolore. Cette glace, disposée sur le trajet des rayons lumineux qui vont former l'image, va, par l'une des faces polies, agir comme un miroir et réfléchir dans sa direction première 8 % environ du faisceau incident, donc perte

d'une partie de la lumière du seul fait de la présence de la glace. Je passe encore sous silence celle résultant de l'absorption produite par le milieu transparent.

Donc, si nous réussissons, par un artifice quelconque, à supprimer l'emploi de cette glace, nous éviterons cette perte de lumière et, dans des conditions identiques, la durée du temps de pose pourra être réduite dans de notables proportions.

La solution du problème consiste donc à abaisser le plus possible le degré de sensibilité de l'émulsion pour le bleu et le violet, sans nuire à celle qui lui a été communiquée pour les autres radiations.

Ce résultat peut être obtenu en teignant la couche sensible avec une matière colorante jaune n'ayant aucune action sur le bromure d'argent, mais jouant le rôle d'écran coloré.

Certaines émulsions au collodio-bromure d'argent peuvent ainsi être rendues orthochromatiques et travailler sans écran jaune si nous leur ajoutons une petite quantité d'une solution d'éosine associée au picrate d'ammoniaque (1).

S'inspirant de ces faits, L. Vidal, proposa de recourir à une solution de ce colorant pour teindre les couches orthochromatiques au gélatino-bromure d'argent (2).

Par des expériences méthodiquement conduites, MM. A. Alinari et le Dr L. Castellani, montrèrent que des résultats des plus intéressants pouvaient être obtenus en immergeant une plaque préalablement orthochromatisée à l'érythrosine dans un bain composé de

Picrate d'ammoniaque	0.65 cg.
Dextrine	2.5 —
Eau distillée	100 cc.

Après dessiccation, une plaque ainsi préparée, exposée aux radiations directes du spectre, présente une sensibilité tout à fait remarquable pour le jaune et le vert, alors que celle-ci décroît pour le bleu et le violet (3).

C'est à un artifice de fabrication de ce genre qu'est dû le résultat que nous a donné la plaque dont nous avons montré la courbe de noircissement en terminant notre dernier article (fig. 4).

En raison des propriétés qu'elle possède: grande sensibilité pour le jaune et le vert, moindre sensibilité pour le bleu et le violet, cette plaque,

(1) Emulsions orthochromatiques au collodio-bromure d'argent, du Dr Albert de Munich, *Bulletin de la Société française de Photographie*, 1890, p. 43; du Colonel J. Waterhouse, *Bulletin de la Société française de Photographie*, 1892, p. 400.

(2) *Bulletin de la Société française de Photographie*, 1891, 2^e série, T. VII, p. 163.

(3) *Bulletin de la Société photographique italienne*, 1904, p. 3.



Fig. 5.

Triptyque de fleurs.

nous l'avons dit, semble se rapprocher de l'émulsion idéale. Elle doit donc nous permettre d'obtenir, sans écran jaune, avec une augmentation de temps de pose relativement faible, des effets orthochromatiques satisfaisants.

Voici un bouquet composé d'une rose-thé de teinte très claire, d'un dahlia simple jaune-soufre, également très léger, d'un petit soleil jaune d'or, d'un autre dahlia simple brun-rouge, très foncé, le tout surmonté d'une branche de montbretia jaune orangé; au pied du vase, à gauche, une reine-marguerite de couleur violet-mauve, assez clair, à droite, un chrysanthème d'été jaune d'or.

La figure 5 *a* montre ce qu'a donné une plaque ordinaire, non orthochromatique, avec une pose de 2 secondes; les jaunes et les orangés sont traduits par des teintes allant du gris au noir; aucun détail dans les étamines; le violet de la reine-marguerite paraît beaucoup plus lumineux que le jaune de notre chrysanthème.

A cette plaque ordinaire, nous avons substitué une de ces plaques, plus sensibles au jaune qu'au bleu et au violet, etc. Avec le même temps de pose nous avons fait un second négatif de ce bouquet. La figure 5 *b* montre le résultat obtenu: les jaunes clairs de la rose-thé et du dahlia soufre sont rendus avec plus d'exactitude; le jaune d'or du soleil et du chrysanthème, l'orangé du montbretia, ne sont plus traduits par des masses noires exemptes de détails, les modèles apparaissent. Cependant, bien que ce résultat soit déjà fort intéressant, il ne pouvait nous satis-

faire : le rendu orthochromatique n'était pas encore absolument correct ; le violet de notre reine-marguerite et le jaune de notre chrysanthème, deux colorations dont la luminosité est de valeur bien différente, étant traduits par des teintes de même intensité.

La sensibilité de cette plaque pour le violet était donc encore trop considérable par rapport à celle du jaune ; une légère correction était nécessaire. Nous l'avons réalisée en interposant un écran jaune pur, de nuance très claire ; mais, comme nous l'avons fait remarquer, la présence de cet écran amenant nécessairement une perte de lumière, nous avons jugé nécessaire de poser 3 secondes au lieu de 2.



Fig. 5 (F. Mongillard).

Route du phare à Belle-Ile.

La figure 5 *e* nous montre le résultat obtenu : les tonalités entre la reine-marguerite et le chrysanthème sont raménées à leurs véritables valeurs, respectives ; de même pour celles des autres fleurs ; le jaune orangé du montbretia lui-même, traduit par une demi teinte, est rendu d'une façon correcte.

Si nous considérons que la durée du temps de pose normal (2 sec.) n'a été augmentée que dans une proportion relativement faible (3 sec.), nous avons là un exemple particulièrement frappant de l'influence que peut avoir la nature de la couche sensible, au point de vue du rendu des valeurs des colorations en photographie orthochromatique.

Ce résultat, obtenu à l'atelier (1), me permit de supposer que, par la

(1) Je profite de cette occasion, pour remercier très vivement notre sympathique et fidèle abonné, M. Pessard, de Belle-Ile, qui, pendant les vacances dernières a mis son atelier à ma disposition pour exécuter ces essais.

combinaison de ces plaques et d'un écran jaune, de nuance très légère, il serait possible d'obtenir, au dehors, des instantanés avec des verdure, traduites autrement que par des masses noires sans détails, et des ciels dans lesquels les nuages apparaîtraient.

Mes prévisions furent, en effet, réalisées et la figure 6 montre un paysage qui, à défaut de cachet artistique, est particulièrement démonstratif, en ce sens que, bien qu'ayant opéré au 1/20^e de seconde, ce sont les pignons des maisons éclairées par le soleil qui, seuls constituent la note claire du sujet, alors que le fond de verdure, bien que de tonalité plutôt sombre, se trouve être détaillé; à l'horizon, des nuages très légers apparaissent dans le ciel.

Au cours de l'article que j'ai écrit l'an dernier sur la photographie dans les pays chauds et humides (1), j'émettais cette hypothèse que, pour compenser le peu d'éclat photogénique de la lumière dans ces régions, par suite de l'état de saturation de l'humidité de l'atmosphère, il y aurait grand avantage à se servir de plaques sensibles au jaune et au vert.

Bien que Belle-Isle soit encore fort éloignée des régions équatoriales, je me suis demandé s'il ne serait pas possible de me placer dans des conditions presque semblables, en choisissant l'époque et l'heure favorables.

L'année 1903 ayant été particulièrement humide, le climat bellilois étant extrêmement doux, par suite de la proximité du Gulf Stream, l'expérience pouvait être tentée en choisissant le moment du jour où le soleil, sur son déclin, étant très bas sur l'horizon, ses rayons traversent une grande épaisseur d'atmosphère, chargée d'humidité. Les propriétés actiniques de la lumière se trouvent considérablement atténuées en raison de l'ab-



Fig. 7 (F. Mongliard).

Vallée de Nauval à Belle-Isle.

(1) *La Photographie Française*, Janvier 1903, n° 22, p. 30.

sorption des radiations violettes, résultant de la présence de la vapeur d'eau.

Les figures 7 et 8 montrent le résultat de cette expérience. La première, est la reproduction d'une épreuve tirée d'après un négatif obtenu sur plaque extra-rapide, non orthochromatique, pose 1/50^e de seconde; pour la seconde, le négatif fut exécuté du même point, à la même heure, avec une plaque orthochromatique du même type que celle qui servit à la reproduction des fleurs, écran jaune, très clair, pose 1/20^e de seconde.

La différence est frappante et montre tout le parti que le voyageur peut tirer de l'emploi des plaques sensibles au jaune et au vert.



Fig. 8 (F. Mongillard)

Vallée de Nauscol à Bellerive.

Rendu correct des diverses colorations des fleurs, détails dans les verdure, dans les instantanés de paysages, sont obtenus, grâce à l'emploi d'une plaque notablement plus sensible au jaune et au vert, qu'au bleu et au violet. Cependant, nous

avons vu que cette sensibilité pour les radiations les plus réfrangibles du spectre était encore telle, que l'interposition d'un écran jaune était nécessaire.

Or, je le répète, l'idéal dans la photographie orthochromatique, réside dans la suppression totale de l'écran jaune.

J'ai montré que sa présence entraînait déjà une perte de lumière de 8 % environ; nous savons, d'autre part, que la nature de la coloration exerce une influence capitale sur la valeur du rendu des tonalités des diverses couleurs, et qu'il est nécessaire que cette coloration soit telle, qu'elle laisse passer intégralement le groupe du jaune et celui du vert.

Nous possédons une série d'écrans de teintes graduées, présentant précisément ces qualités. En combinant leur emploi à celui de plaques sensibles au jaune et au vert, pouvons-nous espérer obtenir, dans tous les

cas, un rendu correct des diverses colorations du sujet que nous désirons reproduire (1)?

Ce rendu correct sera réalisé à la condition que dans le sujet en question il n'existe aucune partie présentant des teintes *pures* et *saturées* comprises dans les régions les plus réfrangibles du spectre.

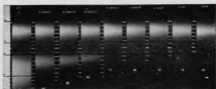


Fig. 9.

Spectres.

Par teinte *pure* et *saturée*, je désigne toute coloration pigmentaire absorbant, du faisceau de lumière blanche qui l'éclaire, la totalité des

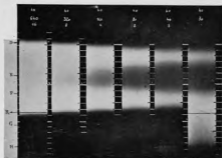


Fig. 10.

Spectres.

radiations colorées autres que celles comprises dans une région plus ou moins étendue, mais parfaitement définie du spectre.

Si, prenant une plaque sensible au jaune et au vert, nous en expo-

(1) N'envisageant que l'emploi de la plaque sensible, au jaune et au vert, je néglige pour l'instant l'interprétation des colorations rouges.



F. Mouillard

Fig. 11.



Fig. 12.

sous successivement diverses parties, dans le châssis multiplicateur du spectrographe, aux radiations du spectre, en interposant chaque fois devant la fente du collimateur une cuve à faces parallèles contenant des solutions d'une même matière colorante jaune de plus en plus diluées, nous constatons, après développement et fixage de notre plaque, qu'au fur et à mesure que la quantité de matière colorante répartie par unité de surface diminue, l'étendue de la région absorbée dans le bleu et le violet se trouve également réduite (fig. 9), mais aussi, que cette absorption, toujours complète, correspond à une extinction totale de la région considérée, cette extinction subsistant, même en faisant varier la durée du temps de pose dans des proportions assez étendues.

C'est ce que montre la figure 10. Pour une même intensité de la teinte de l'écran et des temps de pose variant dans la proportion de 1 à 16, la région spectrale située au-dessous de la ligne *R* n'a produit aucune impression sur la plaque sensible.

Mais, ces radiations absorbées par la coloration de notre écran sont des radiations *colorées*, produisant, par conséquent, sur notre rétine une sensation *lumineuse*. Si dans notre sujet se trouve une coloration comprise dans la région spectrale absorbée par la teinte de l'écran, et, si cette coloration est *pure*, c'est-à-dire ne renvoie pas d'autres radiations étrangères à celles-ci, la plaque sensible ne recevra aucune impression et, lors du



Gabriel Cromer.

Priseur et Dabois et City Pathe



PORTRAIT

tirage positif, cette coloration se trouvera être traduite par du *noir*, résultat incorrect au point de vue du rendu orthochromatique.

L'exemple suivant va mettre ce fait en évidence.

Parmi les fleurs d'un bouquet, j'ai disposé sur des reines-marguerites blanches à droite, une pensée violette de nuance très foncée, au bas et à gauche une reine-marguerite violet-mauve assez intense, à la partie supérieure une hampe de véronique d'un bleu-violet très soutenu.

L'épreuve obtenue avec la plaque non orthochromatique m'a donné, pour ces différentes fleurs, des tonalités claires alors que les soleils jaunes apparaissent noirs (fig. 11).

L'emploi d'une plaque orthochromatique et d'un écran jaune m'a permis de redresser les valeurs (fig. 12). À dessein même, j'ai légèrement surexposé : il en est résulté que la nuance jaune d'or des soleils est venue aussi claire que le blanc des reines-marguerites.

Or, malgré cette surexposition, la véronique et la pensée sont traduites par deux masses noires sans modelés et sans détails. Par suite de leur nature et de leur état de saturation, la nuance de ces deux fleurs n'a pas agi sur la couche sensible parce qu'elle a été totalement absorbée par la coloration jaune pourtant très légère de l'écran utilisé.

En résumé, par suite des progrès apportés dans la préparation des émulsions sensibles au jaune et au vert, de l'emploi de nouveaux colorants, de cet artifice de fabrication qui consiste à colorer la surface de la couche, la sensibilité de ces plaques pour le jaune et le vert par rapport au bleu et au violet s'est trouvée peu à peu réduite, au point de devenir inférieure à l'unité.

Ces résultats, nous pouvons maintenant en apprécier toute l'importance, puisque, grâce à eux, il nous est possible d'utiliser, dans des circonstances analogues, des écrans jaunes dont la coloration étant de moins en moins intense, éteignent par conséquent une région de moins en moins étendue dans le violet.

De ce fait, nous nous trouvons à même de réaliser des rendus orthochromatiques de plus en plus corrects, au point de vue de la traduction des valeurs des orangés, des jaunes et des verts par rapport aux bleus et aux violets.

Cependant, malgré ces notables progrès, nous nous trouvons encore dans la nécessité de recourir à l'écran jaune.

De ce qui précède, il semble résulter que la solution véritable du problème réside dans la suppression de ce palliatif dont les effets nuisibles sont négligeables, il est vrai, pour la majeure partie des amateurs qui utilisent principalement la plaque sensible au jaune et au vert pour le paysage; mais, ils ne le sont plus dès que nous désirons reproduire des fleurs, des tableaux, des étoffes, si, comme je l'ai fait remarquer notre

sujet présente des régions, possédant des colorations bleues et surtout violettes pures et un peu intense.

L'avenir de l'orthochromatisme est entre les mains du fabricant d'émulsions; les résultats acquis en ces derniers temps donnent tout lieu d'espérer que nous ne sommes peut-être pas loin de la solution définitive de cet intéressant problème.

F. MONPILLARD.



M^{re} M. GARDON

Passage à gué.



Les

Applications scientifiques

de la Photographie



Les Progrès de la Radiographie



En résumé, toutes les extractions des corps étrangers logés dans l'organisme exigent des localisations très précises de ces corps. C'est seulement quand on sait *exactement* où l'objet se trouve, qu'il est possible de l'extraire, en réduisant au minimum les délabrements opératoires.

Or, dès 1897, la méthode imaginée par M. Contremoulins pour localiser les projectiles logés dans la boîte crânienne, a donné, avec une merveilleuse précision, la solution du problème des localisations exactes.

Voici comment l'auteur lui-même en exposait le principe, dans un article publié par la *Revue internationale d'électrothérapie et de radiographie* :

« Etant donné une tête (fig. 4) contenant un projectile *x*, voici comment nous déterminons la position exacte de ce dernier, par rapport au squelette :

« Sur trois points quelconques du squelette de la face, nous appliquons les extrémités des trois branches d'un compas (à trois branches) *a. b. c.* qui est relié au support en *a'b'c'*, portant à droite, la plaque photographique *EE'x*, à gauche, les deux tubes de Crookes *LL'*, maintenus également dans des rapports constants avec la plaque et la tête (fig. 5).

« Si nous actionnons tour à tour ces tubes, nous voyons qu'ils viennent projeter l'ombre du projectile *x* en deux endroits différents de la plaque *EE'*. (Les endroits que nous avons désignés sur la figure 4 par les lettres *p p'* pour le tube *L*, et *p'' p'''* pour le tube *L'*.)

« Or, si nous pouvons ensuite déterminer exactement dans l'espace l'emplacement des deux sources de production de rayons X, d'une part; et d'autre part, si nous pouvons perforer la plaque sensible en *l* et *l'* au centre des ombres projetées du projectile, nous aurons ainsi la possibi-

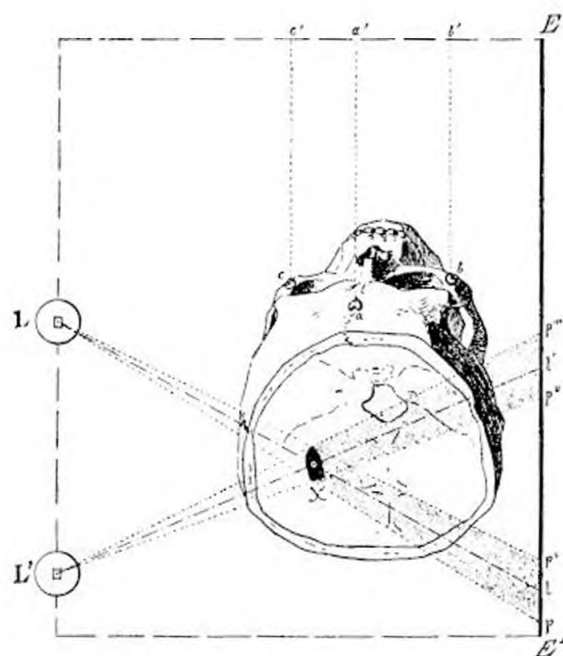


Fig. 4.

lité de mener deux droites, — des fils tendus par exemple — allant de chaque source lumineuse au centre de chaque projection. Et ces deux droites viendront se couper en un point de l'espace qui représentera exactement le centre du projectile.

« Supposons qu'il nous soit possible, après l'exécution de deux radiographies, d'enlever la tête de ce dispositif sans modifier en rien les rapports du *compas-repère* de la face, des deux tubes de Crookes et de la plaque photographique. Il est bien évident

que si nous tendons alors deux fils allant des foyers des tubes au centre des ombres projetées par eux, nous aurons, avec la plus parfaite exactitude, la position du centre du projectile par rapport à la face du sujet, c'est-à-dire aux extrémités des trois branches du compas, représentant la position de cette face dans l'espace au moment de l'exécution des deux radiographies.

« Enfin, si nous relient au corps du compas une aiguille venant relever la position de l'intersection des fils, c'est-à-dire du centre de la balle, nous aurons tous les éléments nécessaires pour localiser exactement l'emplacement de celle-ci (fig. 6). »

Telle est la théorie. Dans la pratique, pour réaliser ces opérations, il a naturellement fallu construire un appareil spécial, qui s'adapte à toutes les têtes, et qui, parfaitement rigide, assure le rapport constant indispensable, entre les extrémités des branches du compas qui prennent points de repère sur la face du sujet, les foyers des tubes de Crookes et la plaque sensible.

Comme cet article n'est pas un traité de radiographie, nous n'expliquerons ici aucune des opérations, très essentielles, qui consistent à tatouer sur la face du sujet, les points de repère pris avec le compas; la détermination exacte des foyers d'émission de rayons X pour le placement des fils dont le croisement donne dans l'espace l'emplacement exact du projectile, par rapport aux extrémités des branches du compas; enfin,

l'adjonction au compas d'une quatrième branche articulée, dont l'extrémité porte une aiguille, couissant dans un guide, qui relève la position exacte du projectile au croisement des fils, en limitant la course de coulisement de l'aiguille avec une bague de butée.

Quand toutes les opérations de la localisation radiographique sont terminées, le compas-repère avec sa quatrième branche, et l'aiguille indicatrice de celle-ci, représentent exactement l'emplacement du projectile. Il pourrait servir directement à l'extraction, mais on le remplace dans la pratique par un autre compas presque identique dit *compas d'opération* qui se règle exactement d'après le *compas-repère* et qui est construit de façon à pouvoir être stérilisé, car il servira au cours de l'intervention chirurgicale, à guider le chirurgien à tous les moments de l'opération.

En effet, lors de l'opération d'extraction, le sujet étant endormi, il suffit de placer le compas d'opération stérilisé, de telle façon que ses trois branches s'appliquent exactement aux trois points tatoués sur la face du sujet.

Alors, l'aiguille indicatrice de la quatrième branche montre au chirurgien : 1° par la direction de l'aiguille dans quelle direction il doit aller pour atteindre le projectile; 2° par la distance qui sépare la bague de butée du coulisseau, à quelle profondeur dans la boîte crânienne se trouve le projectile à extraire.

Il est bien entendu que le *compas d'opération* peut toujours être reporté sur le *compas-repère*, afin de déterminer, suivant les cas, la voie opératoire que le chirurgien juge plus sûre ou plus facile qu'une autre.

Dans la pratique, et pour plus de simplification, le compas d'opération est muni de deux aiguilles indicatrices qu'on règle l'une sur l'autre, et qui permettent de choisir toutes les orientations souhaitables au gré du chirurgien. La voie opératoire adoptée, et l'aiguille, en couissant dans sa glissière, ayant d'abord montré sur la surface du crâne le point de trépanation à pratiquer, les tissus sont incisés, écartés, la boîte crânienne mise à nu et sa perforation exécutée par les procédés de trépanation.



Fig. 5.

Dispositif complet pour la prise de deux images radiographiques, à droite, les tubes de Crookes.

En replaçant alors le compas d'opération sur les points de repère de la face du sujet, puis en amenant l'aiguille indicatrice au contact de la matière cérébrale à nu, le radiographiste fait voir au chirurgien dans quelle direction et, — par la distance qui sépare encore la bague de butée du coulisseau, — jusqu'à quelle distance il doit aller chercher le projectile.

Autant de fois qu'il le juge nécessaire, le chirurgien peut faire replacer le *compas d'opération* stérilisé sur le crâne et quand enfin l'aiguille indicatrice de ce compas peut, en coulisant, arriver à l'extrémité de sa course,



Fig. 6.

Compas d'opération indiquant la direction et la profondeur à laquelle se trouve le projectile cherché.

sa pointe touche le projectile ; il n'y a plus qu'à saisir celui-ci avec une pince pour le retirer.

La précision de la méthode et de l'appareil sont tels qu'ils ont permis de retrouver en pleine matière cérébrale *des fragments de grains de plomb*. Les localisations qu'ils donnent sont rigoureusement exactes à un demi millimètre près et facilitent tellement ces interventions intra-crâniennes, jadis considérées comme irréalisables, qu'un de nos célèbres chirurgiens, après bien des interventions toutes couronnées de succès, qualifiait l'appareil dont il s'agit de « guide-âne » pour exprimer combien il rendait facile et sûr l'extraction des projectiles intra-crâniens.

Par la même méthode géométrique, mais simplifiée et au moyen du même appareil modifié, M. Contremoulins fournit des localisations

exactes de corps étrangers situés dans n'importe quelle partie de l'organisme.

Mais on conçoit aisément que si cette méthode et ces instruments donnent l'indication la plus précise d'un point cherché, ils peuvent donner de même l'indication d'une série de points. Souvent un projectile se divise en fragments à la rencontre de parties osseuses. Il y a aussi le cas où le sujet a reçu plusieurs balles ; enfin des os brisés par le ou les projectiles forment des éclats (esquilles osseuses) qui sont localisés avec autant de précision qu'une seule balle.

Le nombre des localisations exactes que le radiographe peut faire est en quelque sorte illimité.

Or, en pratique radiographique, à l'égard de malformations spéciales, cette multiplicité possible des localisations est très précieuse, car elle permet de déterminer exactement des bourgeonnements de la matière osseuse ou des défauts de conformation d'une extrême importance.

Chez la femme, par exemple, la forme du squelette du bassin et ses dimensions ont dans le rôle reproducteur que la Nature lui assigne, une portée primordiale, et sur lequel il serait superflu d'insister ; il suffit de l'indiquer.

La méthode de localisation radiographique de Contremoulins, dans ce cas particulier, avec le même dispositif, fournit en quelques instants les éléments d'une mensuration exacte du bassin qu'aucune autre méthode ne donnerait avec autant d'exactitude et surtout avec la discrétion qui convient dans un cas aussi délicat, — quand la famille de la personne est assez éclairée pour réclamer cette indication si capitale au moment où elle convient.



Radiographie de main faite par M. Contremoulins (1907).

La *micro-radiographie* permet ainsi des mensurations exactes de toutes les parties de l'organisme qui donnent des images nettes avec les rayons X. Elle est à la radiographie simple ce que l'analyse chimique *quantitative* est à l'analyse chimique *qualitative*... et c'est tout dire, car, dans la majeure partie des circonstances, aussi bien en médecine qu'en chirurgie, connaître le cas est fort peu de chose; ce qu'il faut surtout c'est la connaissance de l'importance du cas.

(A suivre.)

L. GASTINE.



Th. Simon.

Invalides de la Marine au Palais
(Bordeaux).

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A " LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE "



Paris, Seine et Seine-et-Oise.	12 »
Départements	14 »
Union postale.	16 50

Autres destinations : Port en sus.

Les abonnements sont d'une année et partent du 1^{er} de chaque mois. Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat-poste, du montant net de l'un des prix ci-dessus, à l'ordre de l'Administrateur, M. H. GRAND, 13, rue Delarivière-Lefoullon, Puteaux-sur-Seine. Celles qui ne rempliraient pas ces conditions seront considérées comme nulles.

Une étiquette imprimée portant la mention : *Votre abonnement expire avec le présent numéro*, est collée sur la couverture de la Revue, pour avertir MM. LES ABONNÉS de la fin de leur abonnement. Ils sont instamment priés, à réception, de le renouveler par mandat-poste, comme ci-dessus.

A défaut, et dans les huit jours suivants, il leur sera présenté quittance par la poste, augmentée des frais de recouvrement (0 fr. 60 pour la France, autres pays, suivant tarif).

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'ancienne bande de la Revue et de 0 fr. 50.

A titre d'essai, les trois derniers numéros parus sont envoyés contre un mandat-poste à M. GRAND, au prix de : 3 francs pour Paris, 3 fr. 50 pour les Départements, 4 fr. 50 pour l'Union postale.

Pour tout ce qui concerne la **Rédaction**, adresser les *Communications*, 156, Avenue de Suffren, Paris XV^e.

Pour ce qui concerne l'**Administration** : **Abonnements, Échanges, Dépôts, Annonces**, adresser la correspondance à l'Administrateur, 13, Rue Delarivière-Lefoullon, Puteaux-sur-Seine.



Nos Illustrations



En comparant le hors-texte en couleurs que nous publions aujourd'hui avec l'affiche originale d'Hugo d'Alési, nos lecteurs pourront se faire une idée de ce que peut donner la photographie trichrome dans ses applications industrielles.

Le *Portrait*, de M. Cromer, est parfait de naturel et de simplicité; comme toujours, la petite scène *Taquinerie*, de M. G. Léo, est prise sur le vif.



Toutes nos félicitations à M^{lle} M. Gandon pour le goût avec lequel elle sait interpréter le paysage; chaque épreuve dénotée de la part de son auteur une science consommée de la « mise en plaque » : *Passage du gué*, *Solitude*, mais surtout *Cascade de Colombières*, sont de véritables petits tableaux.



M. Jové a fait deux bonnes choses avec son *Enfant de Bohême* et *Déclamation*; l'expression et le geste s'harmonisent ici d'une façon parfaite.



M. X... a cherché à jouer avec les difficultés et il a réussi à les vaincre; de ses deux épreuves : *Crépuscule*, le *Soir tombe*, se dégage bien ce sentiment de mélancolie que nous éprouvons souvent, à la chute du jour, surtout lorsque le ciel est chargé de nuages d'aspect menaçant.

Georges est un portrait sans prétention et la *Pêche aux sous*, de M. Belondrade, une petite scène toujours amusante dont le « Continent noir » n'a pas seulement le monopole.



Rien à dire pour les autres illustrations, puisqu'elles accompagnent le texte auquel elles se rapportent.



Échos



Le Stéréo-Club Français.

La création d'une nouvelle société, exclusivement consacrée aux applications photographiques de la stéréoscopie paraît-elle répondre à un véritable desideratum? Le nombre des amateurs s'occupant de cette branche de la photographie l'explique. La diffusion de la stéréophotographie a été très grande dans ces dernières années, et on peut dire que c'est surtout grâce aux nombreux appareils lancés dans le commerce, qu'un regain a pu se produire.

Les Sociétés existantes ne délaissent pas les procédés stéréoscopiques, mais, envisageant toutes les branches de la Photographie, elles ne pouvaient

Ancienne Maison . . .
FONTAINE * . . .
PELLETIER ET *
ROBIQUET, Mem-
 bres de l'Institut . . .

*Exposition Uni-
 verselle 1900 :*
Grand Prix.

BILLAULT
CHENAL, DOUILHET & C^{ie}
 Pharmaciens de 1^{re} classe, Successeurs
 22, Rue de la Sorbonne, PARIS
 Usines à Billancourt et à Malakoff

♦ **PRODUITS CHIMIQUES PURS POUR** ♦
 ♦ ♦ ♦ **LA PHOTOGRAPHIE** ♦ ♦ ♦
 ♦ **ET LES ARTS PHOTOGRAPHIQUES** ♦

S

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON :

Carbonates de soude et de potasse purs. — Sulfite de soude cristallisé pur et anhydre pur. — Iodures et bromures purs.



FABRIQUE DE MAROQUINERIE

MAISON GIRAULT

Fondée en 1850

28, Rue Turbigo, 28
(Angle du Bd Sébastopol)

Porte-feuilles, Porte-cartes, Portemonnaie dit officier, Bourses, Porte-cigares et porte-cigarettes, Carnets d'identité pour sociétés et Cadres pour photographies, etc.

Montage de Cuir d'arts et brodés

Pièce sur commande

**OTTO-
LUND**

Constructeur-Mécanicien

11, Rue Gît-le-Cœur, 11
(près la place St-Michel)

PARIS

OBTURATEUR CENTRALà pose facultative
et graduée et instantanéeS'adaptant
à tous les objectifs

TOURISTA

*Revue pratique de Voyages***Revue Pratique - Pratique - Pratique**

D'un genre absolument nouveau

MAGNIFIQUES ILLUSTRATIONS INÉDITESSon seul souci : *Le plaisir et l'intérêt des Touristes*

NE CONTIENT AUCUNE RÉCLAME

Indispensable aux Touristes, Cyclistes, Chauffeurs, etc.

Bi-mensuelle : 20 fr. par an. Etranger, 25 fr. - Le N° 1 fr.

* 10, Chaussée d'Antin, PARIS *

Nos lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

pas donner satisfaction complète aux nombreux amateurs qui se consacrent presque exclusivement à ce genre. Il a donc paru, aux promoteurs du *Stéréo-Club Français*, qu'il y avait quelque chose de nouveau et d'utile à tenter.

Créer à Paris un centre spécialement dévoué à la stéréophotographie, et aux procédés qui s'y rattachent, en développer et en répandre le goût par des causeries, des conférences, des excursions pratiques, des concours entre ses membres, éditer une Revue exclusivement destinée au but social, et publiant les travaux et les stéréogrammes des sociétaires, faciliter les échanges d'épreuves et la communication des clichés entre les amateurs, en un mot grouper tous ceux qui aiment la stéréoscopie pour le plus grand profit de chacun, telle a été l'idée initiale et tel est le programme du *Stéréo-Club Français*.



Un nouveau procédé de photographie des couleurs.

Le public a été si souvent trompé par les soi-disantes découvertes de photographie des couleurs que le jour où l'on découvrira un procédé vraiment pratique, il l'accueillera encore avec méfiance. Le procédé dont je veux parler aujourd'hui n'est pas un procédé de « photographie des couleurs » mais de « photographie en couleurs », c'est-à-dire qu'il ne rend pas les véritables couleurs de la nature, mais il se contente de nous donner des épreuves polychromes rendant approximativement les couleurs de l'original.

Comme ce procédé utilise le tirage au charbon, il serait peut-être bon que je dise d'abord en quelques mots en quoi consiste ce procédé. Je suis certain que cette digression est inutile pour un grand nombre de lecteurs, mais il y a beaucoup d'amateurs qui ne connaissent ce procédé que de nom, pour en avoir entendu parler souvent. Les débutants en photographie ne commencent généralement pas par étudier les traités de photographie, pour avoir l'occasion de connaître ce procédé, et d'autre part les revues photographiques n'en parlent pas, d'abord parce que le sujet n'est pas nouveau, et ensuite par crainte de répéter trop souvent la même chose. C'est justement en quoi les publications ont tort ; car ceci éloigne de leur cercle de lecteurs un grand nombre de débutants qui trouvent les articles du journal trop savants et incompréhensibles pour eux.

Après ces quelques mots d'explication, revenons à notre tirage au charbon et exposons ses principes. Si l'on mélange une matière colloïde : gélatine, gomme arabique, empois d'amidon, dextrine, etc., avec un bichromate soluble, on obtient un produit qui a la propriété de devenir insoluble après avoir été exposé un certain temps à la lumière. Le papier au charbon ordinaire est recouvert à sa surface d'un

mélange de gélatine et d'un pigment coloré insoluble. Ce mélange est sensibilisé en trempant le papier dans une solution de bichromate de potasse. Après séchage le papier est exposé au jour sous un négatif. La venue de l'image ne peut être suivie comme avec les papiers aux sels d'argent, l'insolubilisation n'étant accompagnée que d'une faible coloration, invisible à cause de la grande richesse en pigment de la couche gélatinée. Les parties transparentes du négatif laissant passer beaucoup de lumière, les parties du papier sous-jacentes seront insolubilisées dans toute leur épaisseur ; dans les portions du négatif correspondant aux demi-teintes, l'insolubilisation n'aura lieu que dans la partie supérieure de la couche et enfin sous les grands noirs du négatif la couche ne subira aucune insolubilisation. Plongeons maintenant notre papier au charbon impressionné dans de l'eau chaude. Les parties entièrement insolubilisées n'éprouveront aucun changement et donneront les noirs de l'image, dans les demi-teintes la couche se dissoudra en partie et donnera des noirs moins foncés, tandis que dans les parties correspondant aux grands noirs du négatif, la couche pigmentaire n'ayant reçu aucune impression lumineuse, elle se dissoudra entièrement et laissera le blanc du papier à nu, en donnant les grandes lumières. Pourtant le papier impressionné ne peut être développé en cet état à cause de l'insolubilisation partielle des demi-teintes. En effet, dans les demi-teintes la couche de gélatine n'étant pas insolubilisée dans toute son épaisseur, la partie inférieure de la couche se dissoudra dans l'eau chaude et la partie supérieure n'ayant plus d'adhérence avec le papier se détachera entièrement. Le résultat sera une image heurtée. Pour éviter cet inconvénient, on a recours au transfert. On se sert à cet effet d'un papier gélatiné qu'on met en contact dans l'eau avec le papier impressionné. Ce dernier fait corps avec la couche de gélatine du papier transfert et après les avoir laissé en contact quelque temps on détache le papier qui sert de support à la couche pigmentaire, cette dernière adhérant au papier transfert. De cette façon, la partie supérieure des demi-teintes adhérant au papier elle ne pourra plus se détacher au développement.

Revenons maintenant au but de cet article et exposons ce nouveau procédé de photographie en couleurs. Ce procédé a ceci de particulier qu'il n'a nullement besoin de négatifs spéciaux. Le premier négatif venu peut servir à tirer des épreuves en couleur. Voici comment : supposons un négatif sur plaque ordinaire (non orthochromatique) d'un paysage avec un ciel bleu, de la verdure et une muraille rouge. Dans ce négatif les grands noirs correspondront au ciel, la verdure sera représentée par des noirs moyens, et la muraille rouge sera entièrement transparente. Tirons maintenant ce négatif sur un papier recouvert de 3 couches superposées de gélatine pigmentaire au lieu d'une seule :

ÉDITIONS D'ART

Paysages — Reproductions de tableaux de maîtres
français, hollandais, espagnols, italiens.

TRAVAUX D'ART

Tirages artistiques pour amateurs et professionnels.
Spécialité de Travaux d'agrandissement.

Le 26 Avril **INAUGURATION**

*Des Magasins d'Exposition,
de Vente et de Travaux artistiques*

LUNA

Chaussée d'Antin, 22 -- PARIS

Grand Concours international à Londres

6.000 fr. ou 9.000 fr.

De prix en espèces De prix en espèces et appareils
AU CHOIX DES CONCURRENTS

Novembre 1903 — Mai 1904

P. THIBAUD & C^{ie}

Concessionnaires généraux pour la vente

22, Chaussée d'Antin - PARIS - Téléphone : 307-10

Envoi franco d'une pochette de 6 feuilles assorties, lisse, rugueux, vergé,
contre 1 fr. 25 en timbres-poste; 3 fr. 75 une pochette de 6 feuilles
13x18 soie; 2 fr. 50 une pochette 6 feuilles 13x18 toile.

**PLAQUES
CADETT**

EXTRÊME SENSIBILITÉ

Modelé Parfait

PAS DE PIQUES

**PLAQUES
SPECTRUM**

SPÉCIALES pour la
REPRODUCTION DES COULEURS

LES ÉTABLISSEMENTS

**POULENC
FRÈRES**

19, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE
PARIS

Fabrique Photochimique Docteur G. KREBS, 42, rue de l'Echiquier, PARIS
Offenbach-sur-Mein, Anvers, Barcelone, Londres, New-York



DÉPOSÉ

Produits GEKA

Inaltérables, chimiquement purs, établis par une longue expérience

POUDRE ECLAIR GEKA

Sans fumée, très rapide, très actinique, inexplosible

Capsules Eclairs GEKA, 3 fois plus fortes que les capsules similaires.
Inflammation certaine sans danger, la capsule ne brûle pas.

Les capsules GEKA sont les plus pratiques pour amateurs

ÉCLAIRS SPHÉRIQUES A GRANDE LUMIÈRE

CARTOUCHES SANS FUMÉE

A longue durée, brûlant de 2 secondes à 2 minutes
Portrait, Mines, Cavernes, Intérieurs, Reproduction, Cinématographe

Révélateurs, Virages, Renforceurs, Affaiblisseurs

En cartouches et en solution

Papier GEKA au chlorobromure

Se traitant sans chambre noire, à la lumière diffuse

CATALOGUE GRATIS ET FRANCO



Nos lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

la couche inférieure rouge, la moyenne verte et la couche supérieure bleue. Les grands noirs de l'image ne laissant passer que peu de lumière, la couche supérieure colorée en bleu sera seule insolubilisée. La lumière pouvant passer en plus grande quantité à travers les noirs moyens, elle insolubiliserait non seulement la couche bleue mais aussi la couche verte. Enfin la lumière pouvant passer en grande quantité dans les clairs (correspondant aux rouges de l'original) toutes les trois couches : bleue, verte et rouge seront insolubilisées. On procède maintenant au transfert du papier et on développe à l'eau chaude comme dans le procédé au charbon ordinaire. Le développement se fera de la façon suivante : dans les parties correspondant au ciel, les couches rouge et verte non insolubilisées se dissoudront et seule la couche bleue adhèrera au papier. Nous aurons donc un ciel bleu. Dans les verdure, la couche rouge se dissoudra et laissera paraître la couche verte ; ceci nous donnera les verts de l'image, et enfin dans les parties correspondant aux rouges, les trois couches étant insolubilisées, la couche rouge restera à la surface.

En pratique, on ne se contente pas de trois couches et on ajoute une quatrième colorée en jaune. Autrement les jaunes manqueraient dans l'image. Il est évident que pour des négatifs faits sur plaques orthochromatiques il faudra se servir d'un papier préparé autrement que celui décrit plus haut.

Ce procédé n'existe pas seulement en théorie, mais aussi en pratique, car le Dr Neuhauss — c'est un article (1) publié par ce savant qui m'a servi à rédiger cette note, — a vu des épreuves faites par cette méthode chez M. Heseckel, à Berlin. C'est cette maison qui mettra en pratique cette nouvelle invention due à un officier autrichien, M. von Plawik.

(Photo-Revue.)



Le reportage photographique.

Dans un récent article sur le reportage photographique, nous indiquions ses conditions techniques et les causes qui retardent son développement.

C'est une profession qui tend sans cesse, en effet, à naître et le *Matin*, quotidien politique de Paris, en donne une nouvelle preuve par la lettre circulaire suivante qu'il adresse à tous les amateurs de photographie :

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'après avoir fait tous les sacrifices possibles pour renseigner régulièrement ses lecteurs de la manière la plus exacte et la plus rapide, le *Matin* a décidé de

développer encore davantage le reportage photographique qui doit devenir dans un grand quotidien, une des branches les plus importantes de l'information.

Dans ce but, nous avons installé dans l'hôtel du *Matin* de vastes vitrines accessibles au public, pour l'exposition permanente de photographies sur les événements d'actualité et les personnages en vue, et nous nous proposons de donner dans les colonnes du journal une large place à la reproduction photographique de tous les faits de France et de l'Étranger.

Afin de nous aider à poursuivre notre but, nous faisons appel au concours de tous les photographes amateurs et professionnels qui voudraient bien nous envoyer le jour même (car la rapidité d'informations s'impose aux journaux quotidiens) les épreuves des clichés d'actualités se produisant dans leur région. Comme nous désirons contribuer dans une certaine mesure au remboursement des charges occasionnées par ces envois, il sera alloué : 2 francs par envoi d'une ou plusieurs épreuves du même fait et reconnues assez intéressantes pour être exposées dans nos vitrines, et 10 francs pour chacune des épreuves reproduites dans le *Matin*. Chaque photographie exposée ou reproduite, portera la mention du nom de l'auteur. Dans le cas où les épreuves ne pourraient être utilisées, elles seraient renvoyées par retour du courrier.

Pour faciliter leur tâche, après une série d'envois intéressants, nous délivrerons aux personnes dont nous aurons pu apprécier les capacités, une carte de correspondant photographe les accréditant comme correspondants et les recommandant à la bienveillance des autorités et administrations.

Nos correspondants, en possession de leurs cartes, seront priés d'en user avec discrétion et ils n'exigeront, en aucun cas, ce qu'en général on leur accordera avec bienveillance.

Cette carte ne sera valable que pour une année, renouvelable si le correspondant s'en est montré digne, et s'engage moralement à nous fournir dans la mesure du possible, tous les documents photographiques que son initiative lui fera rechercher et ceux que nous lui indiquerons, aux conditions stipulées plus haut, à moins d'un travail tout à fait spécial.

Tous les correspondants dont les envois leur vaudront la carte, seront priés dans un intérêt général, de nous envoyer, au préalable, une attestation signée de deux personnes patentées ou notoirement connues de leur localité, nous garantissant de leur honorabilité, à moins qu'elles n'occupent des fonctions officielles, ou soient eux-mêmes en vue ou connus par nous.

Avec le concours de tous les adeptes photographes, qui sont légion, le *Matin* doit pouvoir obtenir des résultats très intéressants dont il les remercie vivement à l'avance et qui lui permettront d'apporter

(1) *Photogr. Rundschau*, 1904, n° 1.

VIENT DE PARAITRE :

P. PRIEUR

La Photographie indirecte des Couleurs

SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Plaquette de grand luxe in-4° carré, de 21 pages, avec 19 planches en trois couleurs.

PRIX : 10 FRANCS

contre-mandat-poste, à l'Administrateur du Journal.

Imp. PRIEUR et DUBOIS & C^{ie}, 26, rue de la République, PUTEAUX-sur-SEINE

Société
Anonyme des

PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIERE ET SES FILS

Capital : 3.800.000 francs (dont 3.000.000 remboursés)

Usines à Vapeur : Rue St-Victor, cours Gambetta, rue
St-Maurice et rue des Cournelles.



LYON-MONPLAISIR

PLAQUES AU CHLORO-BROMURE D'ARGENT pour l'obtention de

DIAPPOSITIFS à TONS NOIRS

Ces plaques permettent, en un temps très court, d'obtenir des images d'un noir franc présentant une grande vigueur en même temps qu'une transparence parfaite.

PLAQUES AU CHLORO-BROMURE D'ARGENT pour l'obtention de

DIAPPOSITIFS à TONS CHAUDS

Ces plaques permettent d'obtenir, par variation du temps de pose et du développement des images d'une grande transparence et de tonalités variées.

RÉVÉLATEUR CONCENTRÉ

A l'Hydroquinone pour le développement des DIAPPOSITIFS A TONS CHAUDS

Envoi franco du catalogue sur demande

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

ter une large contribution à la vulgarisation de l'art photographique.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

Cette initiative du *Matin* est aussi caractéristique qu'intéressante. Nous ne pensons pas qu'elle aura un très grand succès auprès des amateurs et des professionnels par ce qu'elle ne correspond pas assez exactement avec leurs exigences et leurs commodités, mais elle n'en marque pas moins, — et c'est à ce titre que nous la reproduisons *in-extenso*, — un pas en avant dans la voie d'avenir que nous avons complètement exposée dans notre article sur le reportage photographique (Le reporter photographe, *La Photographie Française*, n° 33, décembre 1903).



Corée-graphie.

La guerre russo-japonaise, à peine commencée, a déjà contribué au développement d'une industrie nouvelle, mais qui s'étend sur le monde avec une intensité et une rapidité fort inquiétantes : il s'agit de la cinématographie.

Comme tout événement important doit nécessairement se traduire aujourd'hui, pour l'admiration des masses, sur des pellicules sensibles, un industriel malin s'est mis en devoir de reproduire des rencontres entre Russes et Japonais ; mais, comme la distance est connue entre Paris et le Yalou et que les voyages coûtent fort cher, il a trouvé plus avantageux de fréter sur le pavé de la capitale, deux petites armées de gens, plus ou moins sans ouvrage, pour les mener dans ces anciennes carrières voisines de Paris qui ont servi jadis à construire la métropole, plus récemment à cultiver les champignons et même à M. et Mme Carrara, à rôtir des garçons de recettes ; là, il les a revêtus d'oripeaux, qui russes, qui japonais et : allez-y ! — les deux armées se sont livrées, en face de l'œil enregistreur de l'appareil, à une imitation vive et animée des combats dont la Corée est en ce moment le théâtre.

Vous voyez d'ici le succès qu'eussent eu auprès du public ces scènes de cinématographe, dans lesquelles nous eussions pu reconnaître, au lieu des types locaux, les physionomies parisiennes de nos ouvriers de portières et de nos chevaliers du boulevard extérieur ; on en eût conclu que ces Russes et ces Japonais avaient un peu perdu leurs types respectifs, mais, par ces temps de civilisation intense, rien n'étonne plus.

Aujourd'hui, hélas ! le truc est dévoilé, car il paraît que ces figurants d'une reconstitution anticipée ont pris leur rôle tellement au sérieux qu'ils en sont venus aux mains et se sont battus sans rire. L'un d'eux a été traduit hier en police correctionnelle, mais le tribunal, bon enfant, l'a tout de même acquitté !

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

E. KRAUSS

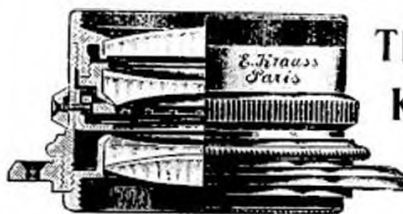
Optique
et Mécanique
de Précision

21-23, rue Albouy, Paris

SEULE LICENCE DE FABRICATION EN FRANCE
DES OBJECTIFS ZEISS

PROTAR, PLANAR, UNAR, TESSAR

Nouveau !!!

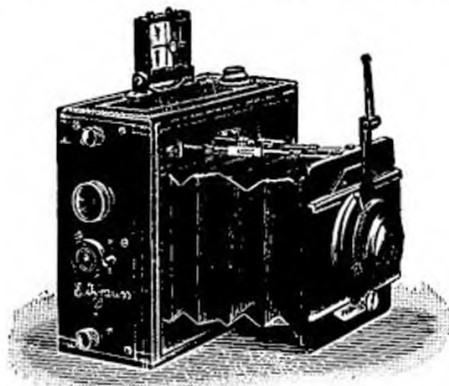


TESSAR
KRAUSS
ZEISS

Nouvel Objectif lumineux 1 : 6,3

EXTRÊME FINESSE DE L'IMAGE

Les Nouveaux Appareils TAKYR-KRAUSS
(Modèle 1903) avec obturateur de plaque.



Construits par la Maison E. KRAUSS

TRÈS SOIGNÉS

TRÈS SOLIDES

avec les derniers perfectionnements

Takyr, modèle I, Pliant. — Takyr modèle II, Folding, avec Unar, Tessar, Double-Protar.

Les Appareils Tykta pour plaques et pellicules. — Les Appareils Kodak de la C^{ie} Eastman, munis des Objectifs Krauss-Zeiss et Obturateur Krauss.

GRATIS ET FRANCO :

Catalogue de 1904 concernant les Objectifs et Appareils photographiques, Jumelles de la Maison Krauss, ainsi que :

Brochure et Renseignements sur les Appareils de différents constructeurs munis des Objectifs Krauss-Zeiss.

CRÉATIONS FRANÇAISES
EN TYPOGRAPHIE
MODERNE

Fonderie

G. Peignot & Fils

Hors Concours
Paris 1900

68, Boulevard Edgar-Quinet
Paris

Hors Concours
Paris 1900

Spécialité
de
BLANCS

Spécialité
de
FILETS

EN
DISTRIBUTION

L'
Album
d'Applications

des
Nouvelles
Créations
Françaises
de la
FONDERIE
G. PEIGNOT
& FILS

Précédé
d'une Étude pratique
sur
Le Style Français
en Typographie Moderne
par F. THIBAudeau

LES
VIGNETTES
"ART FRANÇAIS"
N° 1

Cette création, qui répondait à des besoins absolument justifiés et motivés par l'introduction du décor moderne dans les compositions typographiques, s'est affirmée comme un des plus gros succès de fonderie.

Les courbes gracieuses dont elle permet la variation à l'infini, la rendent apte à concourir à l'ornementation de tous les genres : Titres, Couvertures, Encadrements de Texte, Programmes, Menus, Têtes de Lettres, Factures, Cartes, etc., où elle offre cette particularité d'être toujours en situation.

PAGE SPÉCIMEN

Caractère
GRASSET

ORNEMENTS FRANÇAIS PEIGNOT
Pour l'Édition d'Art et le décor facile des Travaux de Ville.

Librairie C. REINWALD. -- SCHLEICHER Frères & C^o, Edit.
15, Rue des Saints-Pères, PARIS (6^e)

La Comédie italienne en France et les théâtres de la foire et du boulevard

Par N.-M. BERNARDIN, docteur ès-lettres, lauréat
de l'Académie française (1570-1791).

1 vol. in-16 illustré d'estampes du temps : 3 fr. 50

Le Théâtre de l'Avenir

Aménagement général, mise en scène, trucs,
machinerie, etc., par Georges VITOUX.

1 volume in-16 illustré : 3 fr. 50.

Le Mariage chez tous les Peuples

Par Henri d'ALMÉRAS, avec 15 figures dans le
texte et dessins de A. Collombar.

1 volume in-16 : 3 fr. 50.

La Vie artistique de l'Humanité

Par Alphonse ROUX

vol. in-16 avec 52 gravures dans le texte : 1 fr. 50

Lettres Historiques

Par Pierre LAVROFF, traduit du russe et pré-
cédé d'une notice bio-bibliographique par Marie
Goldsmith.

1 volume in-16 : 4 francs.

Les Esprits directeurs de la Pensée française

Du Moyen-Age à la Révolution

Par Théodore SURAN, agrégé de l'Université,
professeur au lycée d'Avignon.

1 volume in-16 : 3 francs.

Revue générale de Bibliographie française

Paraissant tous les mois, par livraisons de
64 pages de format in-8^o, publiée sous la direction
de MM. Victor DAVE et Alfred COSTES.

Cette Revue comprend quatre parties: 1^o Une
chronique littéraire; 2^o les comptes rendus des
principaux volumes récemment parus, rédigés avec
la plus scrupuleuse impartialité et faits par des
spécialistes autorisés; 3^o les renseignements bibli-
ographiques concernant tous les derniers volumes
publiés en France, Belgique, Suisse et Canada;
4^o les sommaires de toutes les principales revues
de langue française.

Abonnement annuel: France, 10 fr.; Étran-
ger, 12 fr.; Prix du numéro, 1 fr. 50.

Les abonnements partent de janvier et de juillet.

SPÉCIALITÉ DE PAPIERS D'ALFA EXTRA GLACÉS

Pour Impressions de Grand Luxe

GROSVENOR, CHATER & C^o L^d

JULES BRETON & C^{IE}

SUCCESSIONS

Seuls Dépositaires en France des Usines

GROSVENOR, CHATER & C^o L^d DE LONDRES

245, Rue Saint-Martin, PARIS

Papier Couché "PERFECTION"
pour ÉDITIONS D'ART

Téléphone 106-18



MAISON DU SIMILI-JAPON

””

E. DUJARDIN

76, Rue de Rennes, 76, PARIS (VI^e)

””

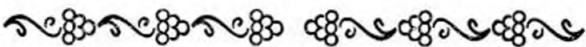
SIMILIS-JAPONS TOUTES SORTES, BLANC-CRÈME
ET COULEURS POUR ÉDITIONS DE LUXE

PAPIERS CUIRS POUR DOSSIERS ET COUVERTURES

Nouvelles sortes :

Similis-Japons mats (15 nuances) en formats Rai-
sin 51 x 66 de 28 kilos, et Jésus 57 x 78 de
36 kilos pour Couvertures, unies, estampées
ou gaufrées.

(Voir Couverture de la présente Revue)



18, RUE DES MATHURINS
PRÈS DE L'OPÉRA

LE HAMMAM

BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION
MASSAGE
LAVAGE
PISCINE
SALONS DE REPOS
SALON DE COIFFURE
PÉDICURE, BUFFET
HYDROTHÉRAPIE COMPLÈTE
SALLE DE GYMNASTIQUE.

BAIN DES DAMES 47, B^o HAUSSMANN

Adresse Télégraphique
PLAQUES-PARIS.

Téléphone : 105-75

PLAQUES, PELLICULES ET
PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES
J. JOUGLA

SOCIÉTÉ ANONYME (Capital 1.500.000 francs)

SIÈGE SOCIAL : 45, rue de Rivoli (ci-devant 8, avenue Victoria) PARIS
Nouvelles Usines à JOINVILLE-LE-PONT (Seine)

PLAQUES NÉGATIVES

Instantanées. Étiquette verte.
Extra-rapides — rose.
Reproductions — jaune.

PLAQUES DIAPOSITIVES

sur verre opale
sur verre douci
sur verre ordinaire. par développement.

Pellicules spéciales pour la Phototypie

PLAQUES ET PELLICULES X

Spéciales pour les Travaux de la Radiographie

“ **LE SINNOX** ”

Nouvel appareil à plaques se chargeant en plein jour b. s. g. d. g., fabriqué par la Société J. JOUGLA

PELLICULES LIBRES POUR NÉGATIFS OU DIAPOSITIFS

en feuilles et en bobines

PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

Albuminés, sensibilisés et non sensibilisés.
Papier salé. Dimensions spéciales sur demande.
L'Email, au citrate d'argent.

Le Collodion, brillant ou mat d'une grande finesse et richesse de tons.
L'Azur, à fond bleu spécial pour les paysages et les marines.
L'Idéal, mat velouté artistique.

Spécialité de Papiers et Soie, mats artistiques,
Cartes postales et Papiers à Lettres sensibles

Révélateurs et Virage-Fixage J. JOUGLA (Très recommandés)

Plaque l'INTENSIVE, Formule Mercier

à l'Émétique, Ésérine, Morphine, etc., supportant de grands écarts de pose
Plus d'insuccès ni de clichés perdus

Adresser Ordres et Correspondance

Au SIÈGE SOCIAL : 45, Rue de Rivoli, PARIS

DÉPOT CHEZ TOUS LES MARCHANDS D'ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner " LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE " en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

Congrès, Expositions

• Concours •

La ville de Nantes organise pour le mois de septembre prochain une *Exposition internationale et générale*, dans laquelle une place est réservée à la photographie (Groupe III : *Instruments et procédés généraux des lettres, des sciences et des arts*).

Tout en signalant cette exposition, nous ferons remarquer à ses organisateurs qu'ils commettent, en ce qui concerne la photographie, une faute grave en ne la favorisant pas de la gratuité d'emplacement et de droits d'inscription qu'ils accordent aux œuvres des arts du dessin.

Cela n'est pas le moyen d'attirer des exposants qui concourent en somme à l'attrait de l'Exposition autant que les peintres et les sculpteurs, et qui n'étant pas des industriels ou des marchands, mais des artistes, méritent les mêmes égards que leurs confrères des arts du dessin.

Concours de Photographie, le 12 mai 1904, dans le Bassin de Meulan. — Le Photo-Club Meulanais organise, entre tous les amateurs, un concours de photographie qui aura lieu le jeudi de l'Ascension, à l'occasion de la fête annuelle du Cercle de la Voile de Paris.

Les épreuves soumises au concours devront représenter des scènes nautiques prises le 12 mai 1904

dans le bassin de Meulan, avant, pendant ou après les régates ; leur nombre n'est pas limité.

Le jury sera composé de personnalités prises exclusivement en dehors du Photo-Club Meulanais et appréciera les épreuves au double point de vue artistique et documentaire.

Le concours comprendra deux séries : la première réservée aux épreuves sur papier et la deuxième aux épreuves sur verre pour projections.

Les épreuves sur papier devront être tout au moins collées sur carton ; tous les procédés de tirage et tous les formats seront admis dans cette série.

Les épreuves pour projections seront du format 8,5x10, doublées d'un verre blanc, bordées et montées conformément aux décisions du congrès.

Les récompenses offertes par le Cercle de la Voile de Paris consisteront, pour la première série, en une médaille de vermeil, une médaille d'argent et une médaille de bronze ; pour la deuxième série, en une médaille d'argent et une médaille de bronze.

Les envois devront être adressés à M. le Président du Photo-Club Meulanais, à Meulan (Seine-et-Oise) et parvenir à destination avant le 31 mai, dernier délai.

Les récompenses offertes seront décernées du 31 mai au 15 juin.

Nota. — Les régates commenceront à 1 heure et se termineront vers 3 ou 4 heures.



Les Sociétés photographiques de Dreux, Mantès et Pacy-sur-Eure organisent à Dreux, du 15 mai au 1^{er} juin, sous le haut patronage du *Photo-Club de*

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

ETAT RÉCAPITULATIF DES EXPOSITIONS ET CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE 1904

DURÉE	DATES D'ENVOI	VILLES	ORGANISATEURS	RENSEIGNEMENTS
3 mai au 5 juin	10 avril	Paris	Photo-Club de Paris	Ecrire au Secr. du Club, 44, rue des Mathurins, Paris.
— —	15 —	—	Comité d'études photo-chromatiques	Ecrire au Secr. du Club, 44, rue des Mathurins, Paris.
— —	30 —	Madrid	La Fotografía	Ecrire à M. Escobar, Victoria, 2, Madrid.
12 juin au 24 juillet	1 ^{er} juin	La Haye	Société « Daguerre »	Ecrire au Secr. Génér. Conradkade, 63, La Haye.
— —	30 —	Paris	Société Kodak	Ecrire à M. Eastman-Kodak, 5, Avenue de l'Opéra, Paris.
1 ^{er} au 31 octobre	20 septembre	Berlin	Deutsche Gesellschaft	Ecrire à M. F. Goerke, 32, Maassenstrasse, Berlin W.
15 au 31 octobre	30 —	Paris	La Photo. Française	Ecrire à M. L. Gastine, 156, avenue de Suffren, Paris.
— —	30 —	Londres	Société Luna	Ecrire à M. P. Thibaud et C ^{ie} , 69, rue Ste-Anne, Paris.
— —	31 décembre	—	Société Barnet	

H. BELLIENI

Constructeur d'Instruments de Précision

17, Place Carnot -- NANCY

GRAND PRIX PARIS 1900 — HANOI 1902



Jumelles Bellieni

Simple, Universelles et Stéréoscopiques

Avec décentrement identiques des viseurs et des objectifs.

Visée horizontale à hauteur de l'œil.

Grands angles interchangeables à volonté.

Télé-objectif permettant la prise des vues à longue distance, ajustable sur tous les modèles.

Demandez les " Notes Photographiques Illustrées "

100 Pages - 230 Illustrations - Prix : 2 fr. — Catalogue : franco.

REVUE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE

FONDÉE EN 1889

PUBLICATION MENSUELLE ILLUSTRÉE

Rédacteur en Chef :

D^r R. A. REISS, Privat-docent, Chef du laboratoire de photographie de l'Université de Lausanne

Principaux collaborateurs :

Collaborateurs français

MM. LÉON VIDAL, Paris.
D^r E. TRUTAT, Foix.
Prof. E. WALLON, Paris.
A. et E. LUMIÈRE, Lyon.
etc., etc.

MM. D^r J. AMANN, Lausanne.
D^r E. DEMOLE, Genève.
D^r SCHMIDT, Paris.
H. REEB, chim. à Paris.
etc., etc.

Collaborateurs allemands

MM. D^r O. Vogel, Zurich.
FRITZ HANSEN, Berlin.
D^r C. STURENBERG, Munich.
Prof. O. SCHEFFLER, Berlin.
D^r O. KATZ, Chalottenburg.

Collaborateur italien, M. le Professeur NAMIAS, Milan, etc., etc.

Abonnements et Annonces pour la France

H. MERCIER, 1, Rue de la Bourse, PARIS

Les Abonnements partent du 1^{er} Janvier

PRIX D'ABONNEMENT, pour la France par an. Fr. 10,50

Éditeurs-Propriétaires : CORBAZ ET C^e, Lausanne (Suisse)

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner " LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE " en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

Paris, leur Première exposition régionale annuelle de Photographie.

RÈGLEMENT

Article premier. — L'Exposition est ouverte aux membres de toutes les Sociétés de France et de l'Étranger.

Art. 2. — Seront admis à cette exposition tous les genres, tous les formats, tous les procédés.

Art. 3. — Les emplacements seront gratuits.

Art. 4. — Seront seules admises, les épreuves montées sur carton rigide ou encadrées. Plusieurs épreuves pourront être réunies sur un même carton.

Art. 5. — Les épreuves devront être l'œuvre personnelle des exposants.

Elles porteront très lisiblement, le nom de l'exposant, le nom de la société à laquelle il appartient, le titre du sujet et, autant que possible, l'indication du procédé employé.

Art. 6. — Le nombre des épreuves est illimité ; elles ne pourront être retirées avant la clôture de l'exposition.

Art. 7. — Le dernier délai de réception est définitivement fixé au 10 mai.

Art. 8. — Tout colis qui parviendrait en mauvais état sera refusé.

Art. 9. — Les frais d'envoi et de retour sont à la charge des exposants. Les caisses d'envoi devront porter distinctement le nom et l'adresse de l'expéditeur.

L'expéditeur est prié d'y joindre la liste exacte des œuvres envoyées.

Art. 10. — La réexpédition sera faite dans les 12 jours qui suivront la fermeture de l'exposition.

Art. 11. — Toutes mesures seront prises pour éviter les risques de détériorations. Cependant le Photo-Drouais n'assume aucune responsabilité en cas de perte ou d'accident.

Art. 12. — Les envois seront adressés au questeur du Photo-Drouais : M. Albert Ernouf, rue aux Tanneurs, 2.

Art. 13. — Chaque exposant pourra réclamer au questeur une carte permanente d'entrée personnelle.

Art. 14. — Le comité du Photo-Drouais décernera un diplôme d'honneur à l'auteur de tout œuvre qui, par son caractère artistique ou ses qualités techniques, lui aura paru plus particulièrement remarquable.



VUES DE PROJECTION

Vues diverses à échanger contre des vues du Midi de la France et de l'Orient. S'adresser au Journal.



ACÉTYLÈNE

Appareil transportable pour faire des projections à l'acétylène ; excellente occasion : 60 francs. S'adresser au Journal.

Nouveautés

photographiques



Révéléateur Citrate Lumière. — Le *Révéléateur Citrate Lumière* permet de réduire à un temps très court la durée d'exposition au jour des papiers au citrate Lumière, qu'il s'agisse de papiers au citrate brillant ou de papiers au citrate mat. On obtient, sans virage, des tonalités variées, d'un aspect agréable et différentes de celles que l'on obtient par le traitement habituel des papiers au citrate d'argent.

MODE D'EMPLOI

Tirage. — Éviter de manipuler au grand jour les feuilles sensibles destinées à être développées, le révélateur ayant pour effet de rendre apparentes les moindres impressions reçues par le papier.

Charger les châssis-presses à la lumière diffuse faible ou à la clarté d'une lampe. Ne pas examiner au jour la venue de l'épreuve.

L'exposition au jour cesse lorsque l'ensemble de l'image est indiqué faiblement.

Pour atteindre ce but, il faut exposer le châssis environ : 2 à 3 minutes en été, 10 minutes, et même davantage, en hiver.

Ce renseignement n'est qu'approximatif et s'entend pour un châssis exposé à l'ombre.

Développement. — Le *Révéléateur Citrate Lumière* est concentré et contenu dans deux flacons : le flacon A (verre blanc), le flacon B (verre jaune).

Pour développer une épreuve 9x12 dans une cuvette de même format, mélanger dans un verre :

Solution A (flacon blanc) (1) . . . 5 cc.
Eau 50 cc.

et ajouter au moment même du développement :

Solution B (flacon jaune) (1) . . . 2 cc. 5

Pour des épreuves de dimensions supérieures, augmenter proportionnellement ces quantités.

Verser le contenu du verre dans la cuvette et y plonger immédiatement l'épreuve, sans la laver, et couche en dessus, en évitant la formation de *bulles d'air*.

S'il s'en produisait, les chasser immédiatement avec un petit pinceau formé d'une baguette à laquelle est fixé un tampon d'ouate hydrophile. Les bulles d'air déterminent, en effet, en séjournant sur l'épreuve, de petites taches blanches circulaires irrémédiables.

Agiter la cuvette pendant tout la durée de l'opération.

(1) Pour faciliter la mesure des liquides A et B, ceux-ci sont contenus dans des flacons gradués de 5 en 5 cc. pour la solution A et tous les 2 cc. 5 pour la solution B. Il ne sera donc pas utile de faire usage d'une éprouvette graduée.

La France Coloniale

Organe des Intérêts coloniaux

19, Boulevard Montmartre, 19

PARIS



Le Numéro. 0.60

ABONNEMENTS } France et Colonies. 15 fr.
 / Etranger et Union postale 20 fr.



MEDAILLE de BRONZE — Exposition Universelle de 1900

OBJECTIFS HERMAGIS
 TROUSSES HERMAGIS
 JUMELLES HERMAGIS
 DÉTECTIVES HERMAGIS
 FOLDINGS HERMAGIS

Demander Catalogue général gratuit à

J. FLEURY-HERMAGIS *

CONSTRUCTEUR-BREVETÉ

18, rue Rambuteau, PARIS (3^e)

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, PARIS

FONDÉ EN 1889

TÉLÉPHONE
101-50

Rédacteur : A. GALLOIS

Adresse Télégraphique
Courpress, Paris

Fournit coupures de Journaux et de Revues sur tous sujets et personnalités

TARIF 0 FR. 30 PAR COUPURE

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, sans période de temps limité

Par 100 coupures.	25 francs	Par 500 coupures.	105 fr.
— 250 —	55 —	— 1000 —	200 fr.

Le COURRIER de la PRESSE reçoit sans frais les ABONNEMENTS et ANNONCES pour tous les Journaux et Revues

MANUFACTURE D'APPAREILS DE PRÉCISION
 POUR LA PHOTOGRAPHIE

Le BLOCK-NOTES

Le plus léger, le moins volumineux des appareils de précision
 Format 4 1/2 x 6, Poids 325 grammes
 Obturateur s'armant automatiquement au moment de la visée. — 6 châssis métalliques simples.

MAGASIN spécial contenant 12 plaques

L. GAUMONT & C^{ie}, Ingénieurs-Constructeurs

57, Rue Saint-Roch PARIS

Exposition Universelle de 1900, GRAND PRIX



NOTICE
détaillée franco
sur demande.

Le développement demande de 3 à 5 minutes suivant l'exposition reçue par l'épreuve.

Au début de l'opération, le révélateur paraît être sans action sur l'image. Ce n'est qu'après 2 minutes environ que le développeur produit son effet qui est alors très rapide. Il faut à ce moment *surveiller de près* la venue de l'image pour qu'elle ne dépasse pas la limite d'un juste développement.

L'image ne baissant pas au fixage, il faut arrêter l'effet du révélateur dès que la valeur désirée est obtenue.

Sans toucher à l'épreuve, il suffit alors de verser le liquide dans le verre et de passer de l'eau sur l'épreuve qui est restée adhérente au fond de la cuvette.

Ainsi, à aucun moment, les doigts de l'opérateur n'ont été en contact avec le révélateur.

Fixage. — L'épreuve est immédiatement fixée. Pour cela, on la saisit par un angle et on la jette dans une cuvette de fixage dans laquelle on assure son immersion au moyen d'une baguette garnie de ouate à une extrémité. De cette façon, les doigts de l'opérateur sont exempts d'hyposulfite dont les moindres traces tachent gravement les épreuves.

La composition du bain du fixage est la suivante :

Eau	q. s. pour	1000
Fixateur Lumière		160 gr.

ou bien, à défaut de ce produit :

Eau	q. s. pour	1000
Hyposulfite de soude		250 gr.
Bisulf. de soude commercial.		25 gr.

Le fixage est complet en 5 minutes.

Lavage. — Un bon lavage de deux heures dans de l'eau fréquemment renouvelée termine les opérations.

Observations. — Dès qu'une épreuve a été développée, on peut en traiter une deuxième dans le même bain, à condition d'utiliser le liquide immédiatement, sans quoi, le bain qui *noircit* peu à peu risque de tacher le dos de l'épreuve.

Ces taches accidentelles peuvent être effacées au moyen d'un affaiblisseur, par exemple notre affaiblisseur aux sels de cérium.

Pour cela, étendre sur une plaque de verre, gélatine en dessous, l'épreuve à nettoyer et frotter légèrement le dos de l'épreuve avec un tampon d'ouate imbibé de :

Eau	8 parties.
Solution de cérium	2 parties.

Terminer par un lavage d'un quart d'heure.

Éviter la présence de toute trace d'hyposulfite, soit dans la cuvette de développement, soit aux doigts de l'opérateur (taches brunes indélébiles).

Chasser dans le développement les bulles dès leur formation (taches circulaires blanches).

On peut préparer d'avance le mélange de l'eau et du liquide du flacon A. Mais la solution B ne doit être mélangée qu'au moment de l'emploi.

Le ton des épreuves est plus rouge si l'exposition a été prolongée.

Le ton des épreuves est plus noir si la proportion de B est augmentée par rapport à celle de A.

Le révélateur tache les doigts. On évite complètement cet inconvénient en se conformant à notre mode opératoire de développement.

On peut atténuer ces taches en plongeant les doigts, immédiatement après le développement, dans une solution à 10 % de chlorure de sodium (sel de cuisine), puis dans le bain de fixage.

Laver à l'eau les ustensiles utilisés dans le développement, dès qu'ils ont fini de servir, sans quoi ils noircissent. On peut les nettoyer, quand ils ont noirci, en les lavant soit à l'acide nitrique additionné de son volume d'eau, soit avec notre affaiblisseur aux sels de cérium étendu de 3 parties d'eau.



BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires parviendront à l'Administration de la Revue.



L'Aide-Mémoire de Photographie pour 1904, par M. C. FABRE, vient de paraître et forme le 29^e volume des Annales photographiques édités depuis 1876. En commençant cette publication, l'auteur a eu pour but d'écrire annuellement un volume pouvant servir de guide à ceux qui tiennent à être au courant des progrès annuels de la technique photographique. Quelle qu'ait été sa bonne volonté, le but n'a pas toujours été atteint. On peut relever, dans cette publication d'ailleurs intéressante, bien des omissions et plus d'une inexactitude. Toutefois, le débutant comme le praticien trouveront dans ce volume des renseignements pratiques leur permettant d'entreprendre la campagne de 1904 avec les meilleurs appareils et les meilleurs procédés. Comme dans les annuaires précédents, l'auteur ne se borne pas à une sèche énumération de formules ; il donne d'utiles conseils sur les manipulations à effectuer pour obtenir de bons négatifs et de beaux tirages. — Paris, Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins.



LE TACHÉOGRAPHE



APPAREIL perfectionné à main
 ▼ ▼ ou sur pied. ▼ ▼
 REÇOIT tous les objectifs et tous
 ▼ ▼ obturateurs. ▼ ▼
 MAGASIN indépendant du châssis.
 POIDS et volume ▼ ▼
 ▼ ▼ réduits ▼ ▼

Hnastigmat-Double F : 7,4

SYMETRIQUE, extra-lumineux et
 ▼ ▼ à grand champ. ▼ ▼
 ▼ ▼ pouvant se doubler. ▼ ▼
 ▼ ▼ TYPE d'objectif ▼ ▼
 ▼ ▼ ▼ ▼ Universel. ▼ ▼



Crosses, Téléobjectifs (Mod. dep.)

Écrans colorés. — Cuvés à liquides
 Objectifs perfectionnés de tous systèmes
 Optique de précision

FARD DEGEN FILS

Ingenieur-Opticien

PARIS, 3, rue de la Perle, PARIS



CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

TRAIN DE LUXE ENTRE LONDRES, PARIS ET LA CÔTE D'AZUR

Londres-Nice en 24 heures - Paris-Nice en 15 heures

Ce train circule quotidiennement à dater du 6 janvier.
 Le nombre des places est limité.

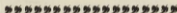
Composé exclusivement de wagons-lits et de wagons-restaurants. Rétention des places aux agences de la Compagnie des Wagons-Lits.

ALLER

Départ de Londres . . .	9 heures matin.
— Paris-Nord . . .	4 h. 51 soir.
— Paris P.-L.-M. . .	6 heures soir.
Arrivée à Cannes . . .	8 h. 22 matin.
— Nice	8 h. 53 —
— Menton	9 h. 36 —

RETOUR

Départ de Menton . . .	3 h. 15 soir.
— Nice	4 h. 15 —
— Cannes	4 h. 46 —
Arrivée à Paris P.-L.-M. . .	7 h. 41 matin.
— Paris-Nord	8 h. 30 —
— Londres	4 h. 55 soir.



FOURNITURES GÉNÉRALES

Pour la Photographie et les Procédés Photomécaniques

H. CALMELS

Constructeur Breveté S. G. D. G.

150, Boulevard du Montparnasse, PARIS (XIV^e)

TELÉPHONE 815-33

CHAMBRE SPECTROGRAPHIQUE A RÉSEAU DE DIFFRACTION

(Demander la Notice. — Lire la description dans la Photographie Française, Mars 1902, p. XX).

ÉCRANS JAUNE PUR POUR L'ORTHOCHROMATISME

Basés sur les travaux de M. MONTILLARD, et conformes aux décisions du Congrès International de Photographie (Demander la Notice).

COULEURS D'ANILINE CHIMIQUEMENT PURES

Pures et Ordinaires, de toutes provenances, pour Orthochromatisme, 3 Couleurs et tous Procédés (Demander Tarif spécial et Notices).

PAPIER MIXTIONNÉ POUR LA PHOTOGRAPHIE TRICHOME

(Demander la Notice détaillée. — Échantillon franco, 1 fr. 25).

“ LE PROCÉDÉ ”

Revue Mensuelle de la Photographie appliquée aux Impressions

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à nous adresser " LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE " en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans nos Revues.

NOUVEAUTÉ !!!

LE TRICHROM-DÉTECTIVE

Appareil destiné à la prise des clichés

pour la Photographie indirecte des Couleurs.



→ Cet instrument constitue la nouveauté la plus remarquable dans la construction photographique.

→ Appareil construit avec le plus grand soin, recouvert en maroquin de premier choix et muni d'une poignée.



→ Ce modèle est accompagné d'un viseur, d'un niveau à bulle, d'un tube à piston pour le déclenchement pneumatique à la poire, d'un compteur automatique indiquant le nombre de plaques posées, d'un écrou permettant l'ajustage de l'appareil sur un pied, de douze porte-plaques et porte-écrans en métal, d'un objectif $f/5$ de Lacour, apochromatique, extrêmement lumi-

neux, spécialement établi en vue de la photographie des couleurs, monté avec diaphragmes iris. Un mouvement d'horlogerie commande l'obturateur à vitesses variables qui se déclenche au doigt ou à la poire, à volonté.

→ Cet appareil, livré avec quatre séries d'écrans spéciaux, est construit de telle façon qu'il peut servir pour la photographie en noir comme pour la photographie trichrome, pour l'instantané comme pour la pose.

→ Sac tout cuir, doublé vert à l'intérieur, avec courroie.

→ **PRIX du Trichrom-Défective** monté avec Eurygraphe Lacour $f/5$ et quatre séries d'écrans spéciaux pour la photographie des couleurs, format 9×12

500 fr.



Pour la Vente, s'adresser à

PRIEUR & DUBOIS & C^{ie}

26, Rue de la République, 26

PUTEAUX-SUR-SEINE

KODAK

KODAK

KODAK

KODAK

GRAND
PRIX

LA PHOTOGRAPHIE SIMPLIFIÉE

PARIS

1900

KODAK

KODAK

KODAK

KODAK

KODAK

KODAK

KODAK

VOUS
AUGMENTEZ
DE 100 %

LA VALEUR DE VOTRE
APPAREIL A PLAQUES
EN EMPLOYANT LE

FILM
PACK

PREMO



UN
FILM
PACK
ET
SES
DOUZE
PELLICULES
PLATES
ORTHOCHRO-
MATIQUES
ET
ANTI-HALO

Les Pellicules contenues dans le
Film Pack se chargent, se déchargent
et s'escamotent en plein jour.

LES NOUVEAUX PAPIERS KODAK

LE PAPIER
AU
PLATINE
KODAK

Manipulation des plus simples.
Permanence absolue.
Développement à froid.
40 0/0 plus riche en platine
que tous les papiers au platine
existants.

MERVEILLEUX
EFFETS
ARTISTIQUES

LE PAPIER
AU BROMURE
ANTIQUE
BLANC
KODAK

EMPLOYEZ LES
PELLICULES KODAK
SE CHARGEANT
EN PLEIN JOUR

REPOUSSEZ TOUTE IMITATION



LES NOUVEAUX
KODAKS FLIANTS

N° 3 A (format 8x16)

115 fr.

Ces appareils sont munis des
derniers perfectionnements

EN VENTE
dans toutes les bonnes maisons de fournitures
photographiques et chez

EASTMAN KODAK

PARIS

5, Avenue de l'Opéra
4, Place Vendôme

LYON

26 et 28, Rue de
la République

KODAK

KODAK

KODAK

KODAK